la gazette du Var
#48
de la porte des maures à la méditerranée
février 2018

Château Léoube,
courage et efficacité face aux incendies !

Vincent Monti :
Un chantier emblématique à Hyères
page 22

Un nouveau commandant
pour le sous-marin Perle
page 14

Achetez moins cher avec Entrepôt Market - page 19

Édito

La délinquance, ce cancer qui ronge le Var

Dans le Var, la délinquance reste contenue puisqu'en zone police, on note une baisse (- 2,81 %), tout comme dans la zone de sécurité prioritaire de Toulon (- 12,80 %). En revanche, pour la zone de sécurité prioritaire de La Seyne-sur-Mer, les chiffres sont en hausse (+ 0,43 %) tout comme en zone gendarmerie (+ 3,28%). Que faire ? Si les statistiques ne sont que le reflet de la situation, peut-on miser sur la nouvelle police de sécurité du quotidien (PSQ) pour enrayer un phénomène qu'on a laissé prospérer depuis 30 voire 40 ans ? Les syndicats de policiers estiment que la nouvelle PSQ ne sera pas la bonne réponse ! À suivre donc !

Dans le même chapitre, on déplore également une augmentation du nombre d'accidents corporels (859 en 2017 contre 782 en 2016) et du nombre de blessés (1065 en 2017 contre 1026 en 2016). Ces chiffres sont autant de drames personnels et familiaux vécus par les victimes et leurs proches.

Toujours sur le plan de la sécurité, François de Canson est, désormais, le bras armé de la Région en ce qui concerne la lutte contre les feux de forêts ! Le maire de La Londe-les-Maures, conseiller régional, a été chargé par Renaud Muselier, président de la Région, de diriger le Comité de concertation des risques régionaux. Une tâche pour laquelle, comme à son habitude, il ne comptera pas ses heures et y mettra toute son inépuisable et incroyable énergie !

Sur le plan économique, Jean-Pierre Galvez, le président régional de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, a rappelé que l'apprentissage est la voie royale pour des parcours remarquables ! On ne le sait pas assez ! Les Campus de l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat - URMA PACA représentent une voie d'excellence ouvrant sur des parcours remarquables. Ainsi, celui de la Seyne-sur-Mer forme chaque année 850 jeunes aux métiers de l'artisanat.

Toujours au niveau économique, Jean-Louis Masson, député du Var (LR), a défendu vigoureusement la filière horticole, dénonçant les distorsions de concurrences créées par la mauvaise application des directives européennes. La guerre ne fait que commencer. Il reste beaucoup de pain sur la planche. On peut compter sur la détermination de l'ancien maire de La Garde pour mener le combat jusqu'à la victoire ! •

Gilles CARVOYEUR

la gazette du Var
de la porte des maures à la méditerranée

Directeur de la publication
Gilles Carvoyeur
redaction@presseagence.fr

Secrétaire de rédaction
Marie Bruel
redactionlalonde@presseagence.fr

Chef de studio
Laurent Monition
lographic@wanadoo.fr

Consultant juridique
Morgan Maginot,
avocat au barreau de Toulon
contact@mdmaginot-avocat.fr

Bureau de Toulon
Thierry Cari - André Goffin
Patrick Michel Louvois
Bernard Mauroy

Bureau de La Londe
Francine Marie
Bernard Bertucco Van Damme
Pascal Jolliet - Nicolas Tudort

Photographes
Jean Michel Elophe
Thomas Fenêtre
Elvis Lacaze - Olivier Lalanne
Philippe Olivier

Prix au numéro : 1€

Éditeur et responsable de la publication
ADIM 2972 route de St Honoré - 83250 La Londe Les Maures
Dépot légal en cours
Impression La Provence - tiré à 10 000 exemplaires

Bilan de la délinquance en 2017 dans le Var
En baisse pour la police, en hausse pour les gendarmes

Lors d'une conférence de presse à la préfecture du Var, le préfet Jean-Luc Videlaine a pointé « une montée de l'usage des armes à feu pouvant entraîner mort d'hommes et l'augmentation des cambriolages, principalement dans les résidences principales ».

Dans le détail, la délinquance reste, malgré tout, contenue puisque en zone police, on note une baisse (- 2,81 %), tout comme dans la zone de sécurité prioritaire de Toulon (- 12,80 %) tandis que pour la zone de sécurité prioritaire à La Seyne-sur-Mer, ils sont en hausse (+ 0,43 %) tout comme en zone gendarmerie (+ 3,28%).

AUGMENTATION DES CAMBRIOLAGES

Bernard Marchal, procureur de la république de Toulon, analyse : « *Je note deux points : les faits de cambriolages et de violences, avec globalement une baisse du nombre de faits en zone police. Et, l'usage des armes à feux, pour 80% dans des cas le trafic de drogue* ». Le procureur ajoute : « *Pour l'augmentation des cambriolages avec atteinte aux biens et violation de domicile, nous déférons systématiquement tous les auteurs impliqués dans ce cadre. Il s'agit, souvent, d'une délinquance itinérante notamment dans la zone ouest de Toulon, originaire de la région marseillaise. Nous avons constaté une rafale de cambriolages, concentrés sur 48 heures à 3 jours, dont la détection peut être prise en défaut* ».

50% DE LA POPULATION DU VAR

De son côté, Henri Castets, Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Var, a rappelé : « *Les zones de police de Toulon et La Seyne-sur-Mer regroupent 17 communes et 6 circonscriptions soit 581 000 personnes, 55 % de la population varoise, chiffres qui doublent en période estivale. Je ne sais pas si les violences sexuelles sont plus nombreuses et s'il y a une augmentation des plaintes des victimes. Mais, il existe des intervenants pour l'accueil et la réception de ce type de plainte, dans les commissariats comme dans les gendarmeries* ».

DELINQUANCE DE PASSAGE

La zone gendarmerie regroupe 136 des 153 communes que compte le Var.

Selon le colonel Christophe Herrmann, commandant le groupement de départemental de gendarmerie du Var, « *les chiffres des premiers et derniers trimestres sont les plus préoccupants* ». Il ajoute : « *Les auteurs sont issus d'une délinquance de passage, organisée et structurée. Nous n'avons rien lâché, notamment en mettant en place des actions de contrôle des flux (véhicules)* ». Le colonel insiste sur la responsabilisation de la population et la participation citoyenne : « *Appelez le 17, c'est la meilleure chose pour constater des flagrants délits et utilisez la proximité numérique (Facebook et twitter)* ».

Enfin, le préfet a souligné : « *Dans le cadre du dispositif de la Police de Sécurité du Quotidien, 15 Zones de Reconquête Républicaine seront installées en septembre et 15 autres en janvier. Si aucune ne concerne notre département, 30 autres quartiers sont encore à définir* ». •

André GOFFIN

Sécurité routière
Dans le Var, 71 morts sur les routes en 2017

Les chiffres de l'accidentalité enregistrés sur l'ensemble de l'année 2017 indiquent une augmentation de la mortalité avec 71 morts contre 69 en 2016.

On déplore également une augmentation du nombre d'accidents corporels (859 en 2017 contre 782 en 2016) et du nombre de blessés (1065 en 2017 contre 1026 en 2016). Ces chiffres sont autant de drames personnels et familiaux vécus par les victimes et leurs proches.

Aussi, Jean-Luc Videlaine, Préfet du Var, rappelle l'importance du travail collectif des services de l'État, du Département du Var, des mairies et des bénévoles et la vigilance des usagers de la route qui, par leur comportement responsable, peuvent contribuer à limiter le nombre des victimes de la route. Sans relâche, des opérations de contrôles seront réalisées tout au long de l'année 2018 par les forces de l'ordre. En parallèle des actions de prévention et sensibilisation sont conduites par la Maison de la sécurité routière du Var (plus de 200 actions par an présentées sur www.msr83.fr), notamment dans les établissements scolaires mais également dans les collectivités ou entreprises qui la sollicitent à l'attention de leurs personnels. •

Vie parlementaire

Jean-Louis Masson, député : «Les mêmes contraintes pour les producteurs français et étrangers»

La SICA marché aux fleurs tenait son assemblée générale, le 26 janvier, à Hyères. À cette occasion, Jean-Louis Masson, député du Var (LR), a défendu vigoureusement la filière horticole, dénonçant les distorsions de concurrences créées par la mauvaise application des directives européennes.

Aujourd'hui, la SICA MAF est le premier lieu de mise en marché de fleurs coupées en France, le 4ème Européen, ainsi qu'une plaque tournante pour le Sud de la France et de l'Europe. Un peu plus de 400 producteurs confient la commercialisation de leurs produits à la SICA MAF. Implantée au cœur de la zone de production, 80% du chiffre d'affaires est fourni par des exploitations implantées dans un rayon de 25 km. 300 acheteurs, grossistes, expéditeurs et fleuristes viennent s'y approvisionner cinq jours par semaine et distribuent sur l'ensemble du territoire les quelque 100 millions de tiges commercialisées par an.

Lors de l'assemblée générale, le député Jean-Louis Masson a souhaité répondre à l'intervention de Benoît Ganem, président de Val'Hor, qui se félicitait de la politique agricole développée par le président Emmanuel Macron, lors de ses vœux aux agriculteurs, prononcés, à Clermont-Ferrand. Une satisfaction que ne partage pas du tout le député de la 3ème circonscription du Var. En effet, sur la question de la fleur coupée, primordiale pour la Métropole TPM, le parlementaire varois a posé une question écrite, le 26 décembre 2017, à Stéphane Travert, le ministre de l'agriculture.

GRAVES DEFAUTS DE CONCURRENCE

Dans cette question, le député a attiré l'attention du ministre de l'agriculture et de l'alimentation « *sur les graves défauts de concurrence auxquels doit faire face la filière horticole française. En effet, celle-ci est confrontée à de sérieuses distorsions de concurrence de certains pays, essentiellement asiatiques, africains et sud-américains. Ces pays, qui échappent aux contraintes administratives, fiscales et environnementales propres à l'Union européenne, inondent le marché occidental de produits très bon marché* ».

Il ajoutait à l'attention de Stéphane Travert : « *Les professionnels de la filière horticole française demande que les fleurs étrangères qui entrent en France soient produites avec des contraintes phytosanitaires identiques aux leurs et qu'elles ne contiennent pas de résidus de produits interdits. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser s'il entend prendre des mesures de nature à imposer aux importateurs étrangers les mêmes contraintes phytosanitaires que les produits français* ».

JEAN-LOUIS MASSON DEFEND LA FILIERE HORTICOLE

Lors de l'assemblée générale de la SICA Marché aux Fleurs, Jean-Louis Masson est monté, une nouvelle fois, au créneau pour défendre la filière horticole, prenant, lors de son intervention, le contre-pied de la position du président de Val'Hor.

« *J'ai souhaité rappeler que les règles qui sont imposées aux producteurs français en ce qui concerne, notamment, les normes phytosanitaires, ne sont pas imposées aux produits qui viennent de l'étranger. Je comprends qu'il existe des règles sanitaires pour des questions de protection de l'environnement et de santé publique. Mais, je réclame que ces normes soient également appliquées par les producteurs étrangers. Or, on laisse entrer dans notre pays des produits d'importation qui ne respectent pas les règles phytosanitaires imposées aux producteurs français. Je demande donc que ces produits venant de l'étranger soient taxés à leur entrée en France ou interdits s'ils ne respectent pas les normes françaises* ».

REPONSE AU PRESIDENT MACRON

Autre point sur lequel le député du Var a souhaité répondre : la position du président Macron qui demande aux agriculteurs de se prendre en main : « *Mais que croyez-vous qu'ils fassent depuis des années ! Ils n'ont pas attendu Emmanuel Macron pour se prendre en charge et pour régler leurs problèmes. La question est de mettre en place une règle européenne qui soit appliquée de manière uniforme par tous les pays de l'Union. Il ne s'agit pas de savoir si les agriculteurs se prennent en main, puisqu'ils le font déjà, mais de mettre le même niveau de contraintes administratives dans tous les pays européens* ».

Une intervention qui a suscité un tonnerre d'applaudissement de la part des participants à l'assemblée générale parmi lesquels nous avons reconnu Jean-Pierre Giran, maire de Hyères, Christian Simon, maire de La Crau, conseiller régional, Alain Baccino, président de la Chambre Départementale d'Agriculture, Jean-Claude Véga, adjoint au maire de la ville du Pradet, président de PHILAFLOR et Max Bauer, président de la Coordination Rurale Var et PACA.

EXTREME SCEPTICISME DE LA CR

Ainsi, Max Bauer a accueilli « *avec un extrême scepticisme le discours des vœux d'Emmanuel Macron aux agriculteurs prononcé hier à Saint-Genès-Champanelle* » .

Participant à l'assemblée générale de la SICA – Marché aux Fleurs, il a rappelé : « *L'affichage d'objectifs partagés et attendus par les agriculteurs s'y télescope avec des incohérences quant aux moyens de les atteindre. La Coordination Rurale s'interroge sur les intentions réelles du président de la République pour sauver l'agriculture française au sein de l'Union européenne.*

La CR a apprécié la référence répétée à l'un de ses chevaux de bataille, à savoir la souveraineté alimentaire, notamment par le biais d'un plan protéines. Hélas, cet appel concerne seulement l'agriculture française alors que ce problème est européen et ne peut être solutionné que par une Politique agricole commune (PAC) réformée en profondeur et protectrice des importations de soja ».

Max Bauer s'est interrogé : « *Quelle cohérence entre une politique agricole forte et protectrice et les objectifs d'exportation qui supposent de s'aligner sur les prix des cours mondiaux ? Quelle cohérence entre la volonté de promouvoir la montée en gamme des standards de viande française (soit dit en passant déjà très élevés) et la signature d'accords de libre-échange (JEFTA, MERCOSUR, CETA) autorisant l'importation de viandes ne respectant pas nos normes de production, sans exigence d'une moindre clause de réciprocité* » ? •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

Une peine plancher contre les agresseurs de policiers

Jean-Louis Masson, député LR du Var, a déposé une proposition de loi visant à rétablir des peines planchers de privation de liberté à l'égard de tous les auteurs de crimes ou de délits à l'encontre des forces de l'ordre.

Le parlementaire explique sa démarche : « *Je dis tout haut ce que tant de personnes pensent tout bas, envoyons un message fort à ceux qui nous protègent au quotidien. La violence a quelque chose d'intolérable. Elle est injustifiable dans tous les cas à fortiori lorsqu'elle s'exerce à l'encontre de ceux et celles qui sont chargés d'assurer la paix et l'ordre publics. Les récents événements, qui ont eu lieu la nuit du 31 décembre 2017, où deux policiers ont été sauvagement agressés alors qu'ils intervenaient en marge d'une fête qui avait dégénéré à Champigny-sur-Marne, sont là pour en témoigner. Le lendemain, lundi 1er janvier, deux agents de police ont de nouveau été pris à partie et l'un d'entre eux a été frappé alors qu'ils procédaient au contrôle routier. Deux jours auparavant, une patrouille de police qui venait de sauver trois enfants pris dans l'incendie de leur appartement a été accueillie en bas de l'immeuble par des jets de projectiles. Molestés, insultés et frappés, pris dans des embuscades et renversés lors de contrôles routiers, essuyant des coups de feu, les policiers, les gendarmes mais aussi les pompiers sont devenus une cible prioritaire pour les délinquants. Cette situation n'est pas acceptable, alors même que nos forces de sécurité sont fortement mobilisées pour protéger les Français de la menace terroriste* ».

SUPPRIME PAR LES SOCIALISTES

Jean-Louis Masson ajoute : « *En 2007, le Gouvernement avait introduit dans le code pénal un système encadrant l'appréciation des juges dans la fixation du quantum des peines d'emprisonnement ou de réclusion pour les crimes ou délits commis en état de récidive légale. Le dispositif adopté permettait au juge, en fixant une peine inférieure à certains seuils, établis par la loi et proportionnels au maximum encouru, de ne pouvoir prononcer de peine en-dessous de ces seuils. La juridiction gardait toutefois la possibilité de déroger à ces seuils, par une motivation spéciale détaillant les garanties de réinsertion du condamné. C'est ce qu'on a appelé dans le langage courant les «* peines plancher *». Critiqué par certains, ce système de peines incompressibles a finalement été supprimé en 2014 par le Gouvernement au prétexte que le système remettait en cause le principe de la personnalisation judiciaire de la peine. Il n'en est rien puisque précisément, pour éviter cet écueil, le texte prévoyait des possibilités de dérogations aux seuils établis* ». (…). •

La Seyne-sur-Mer

Jean-Pierre Galvez, président : « L'apprentissage, une voie royale pour des parcours remarquables »

On ne le sait pas assez ! Les Campus de l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat - URMA PACA représentent une voie d'excellence ouvrant sur des parcours remarquables.

Ainsi, celui de la Seyne-sur-Mer forme chaque année 850 jeunes aux métiers de l'artisanat. Lors d'une visite du site, Jean-Pierre Galvez, président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Région PACA a expliqué : « *Il s'agit d'une approche pédagogique renouvelée dans les centres de formations d'apprentis (CFA) et d'une ouverture sur des partenariats favorisant la préparation des apprenants pour le marché de l'emploi* ».

En effet, ces lieux de formations présentent des atouts évidents et une réussite, offrant de réelles perspectives. Ainsi encore, le président de la CMAR a présenté la modularisation des parcours de formation. C'est une révolution de posture pour répondre aux besoins réels des entreprises.

FORMATIONS PERSONNALISEES

Dans les CFA, les projets sont personnalisés avec l'accueil des apprenants dans des parcours personnalisés en fonction des parcours préalables, des aptitudes, à tout moment de l'année. D'ailleurs, un livret personnel de compétences suit et matérialise les progressions. « *Cela se traduit également par une formation par modules correspondant à des séquences d'apprentissage de divers métiers au travers de dispositifs mixtes (présentiel et à distance). Cela apporte un complément des acquis par rapport aux compétences développées dans l'entreprise* », détaille Jean-Pierre Galvez.

Dans les CFA également, les formations sont attractives car les dispositifs s'appuient sur des contenus basés sur des scénarios pédagogiques variés, créatifs, offrant un large recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC).

Pour la CMAR, les formations reposent également sur leur caractère novateur puisque les enseignants et l'ensemble des équipes pédagogiques se placent à la disposition de l'apprenant. « *C'est un moyen d'être réellement en phase avec les besoins des entreprises de la région avec des apprentissages adaptés en temps réel, assurant aux entreprises de la main d'œuvre qualifiée et employable* », insiste le président Galvez.

Concrètement, cela passe par la mise en place du dispositif 1er temps, avec les métiers de l'alimentaire, à la rentrée prochaine grâce à un financement par le Fonds Social Européen (FSE).

UNE OPPORTUNITE FORMATRICE

Pour les artisans, l'URMA PACA est donc une opportunité formatrice. Jean-Pierre Galvez conclut : « *L'URMA PACA est de plain-pied dans la formation du 21ème siècle, celle qui permet de se former en primo-apprentissage, de se réorienter tout au long de la vie professionnelle, limitant, ainsi, les décrochages et maximisant les chances d'emploi, une fois sur le marché. Il apparaît nécessaire de maintenir les financements actuels de l'apprentissage pour assurer le développement de ce type de projets* ».

En effet, le réseau des CMA est un acteur incontournable de l'artisanat et de l'apprentissage.

Pour Bernard Stalter, président de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA) : « *Le réseau des CMA assure la représentation des intérêts des artisans, accordant la qualité d'artisan et d'artisan d'art, et attribuant la qualité de maître artisan. Le réseau organise l'apprentissage dans le secteur des métiers et contribue à l'expansion du secteur des métiers. Il participe à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises artisanales et au développement de la formation professionnelle. Enfin, il définit les orientations et coordonne l'action des chambres départementales qui leur sont rattachées. C'est aussi un partenaire des organisations professionnelles du secteur et l'interlocuteur des pouvoirs publics nationaux et européens* ».

LE ROLE DES CMA DANS L'APPRENTISSAGE

Pour Jean-Pierre Galvez : « *Les CMA détiennent un rôle central car elles sont le trait d'union qui fait converger les branches professionnelles, les régions et l'éducation nationale autour d'objectifs communs : permettre des parcours d'apprentis réussis au service de l'emploi qualifié dans nos entreprises, répondre aux enjeux de l'attractivité des territoires, répondre à la problématique du départ à la retraite de nombreux chefs d'entreprises artisanales dans les années à venir* ».

En effet, la perspective de 300 000 entreprises à reprendre dans les 10 ans à venir est un vrai challenge pour l'économie française. Les CMA de PACA sont prêtes à relever le défi. •

André GOFFIN

Stars et Métiers 2018
Les grands prix de l'artisanat

Avec Stars et Métiers, il s'agit d'honorer l'excellence et l'innovation.

Cette soirée était organisée à l'Opéra de Toulon par la Délégation Var de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de région, la Banque Populaire Méditerranée, la Banque des Artisans et la Société de Caution Mutuelle Artisanale, 1er réseau français de cautionnement mutuel artisanal.

Marc Lièvremont, deux fois vice-champion du monde de rugby XV, en 1999 (joueur) et 2011 (sélectionneur), a témoigné sur les valeurs qui lient Stars, Métiers et Artisanat et le rugby... à savoir les objectifs, le collectif, la vision, les peines et joies, les remises en question, les réussites ! •

André GOFFIN

Les lauréats

GRAND PRIX INNOVATION

Récompense la capacité à favoriser la démarche innovante sur la stratégie de développement et sur l'évolution du métier (nouvelles technologies, digital).

Mathieu, Emmanuel et Frédéric Buquen (BarbClub, salon de coiffure à Toulon)

Associés au mannequin international Marc Le Roy pour l'image, les frères Buquen ont ouvert en 2006, leur 1er salon proposant des soins pour homme (entretien de la barbe, coiffure et esthétique). Pour Mathieu, « *l'attraction pour nos salons, c'est le service barbier* ». Après le salon historique à Toulon, Marseille (2017) et Aix-en-Provence (2016) suivront. Frédéric ajoute : « *Nous prévoyons d'ouvrir un 4ème salon à Bordeaux, prélude au lancement de franchises sur toute la France. Coiffeurs barbiers d'expérience, nous avons mis au point une gamme de produits cosmétiques de qualité (produits capillaires et entretien de la barbe), fabriqués en France, conçus essentiellement à partir d'ingrédients d'origine naturelle* ».

Site internet, réservations en ligne, application smartphone et communication ciblée sur les réseaux sociaux valent à la fratrie le Grand Prix de l'Innovation Stars & Métiers 2018.

GRAND PRIX RESPONSABLE

Valorise la capacité à intégrer les valeurs de la RSE et à apporter des solutions à des problématiques de société.

Philippe Gabriel (TAKE OFF, Hydro-décapage à Draguignan)

Le concept consiste à créer des motifs, des logos d'entreprise par la technique de l'hydro-décapage qui projette des jets d'eau à ultra-haute pression (300 à 2 500 bars) sur des surfaces béton (murs, façades, sols). « *On attaque ainsi la matière brute* », explique Philippe Gabriel. L'avantage de cette technologue est qu'elle produit moins de nuisances (bruits, vibrations, projections de matières) et une part de déchets réduite par la filtration des eaux de décapage. On peut l'utiliser pour du béton décoratif, des aménagements et décorations en milieu urbain. En pleine croissance, TAKE OFF prépare l'ouverture d'une antenne en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le chef d'entreprise conclut : « *Ce soir, je ne viens pas chercher mon prix, c'est celui de toute une équipe* ». Marc Lièvremont a apprécié !

GRAND PRIX ENTREPRENEUR

Met en lumière le développement commercial, les résultats économiques, les choix stratégiques et les orientations de développement.

Xavier de Gaulejac (Robin Marine, chantier naval, réparation navale à La Seyne-sur-Mer)

Ancien de la marine marchande puis dirigeant d'un centre multi-filière de traitement des déchets ménagers, Xavier de Gaulejac rachète en 2012, un chantier naval sur le déclin. Robin Marine est à l'époque spécialisée dans l'usage de matériaux polyester et bois. Il y ajoute des prestations de mécanique et d'électricité navales. « *La menuiserie demeure le cœur de métier, et est diversifiée dans l'aménagement de magasins, d'appartements et aussi de yachts de grande plaisance et en sous-traitance de navires marchands et militaires* », explique le chef d'entreprise.

Cette réorientation est le levier de la croissance interne. Le CA a été multiplié par 2,5 en 5 ans. « *Je déplore des difficultés pour dénicher des collaborateurs polyvalents, compétents en réparation navale et menuiserie traditionnelle* », regrette-t-il en prévoyant de déplacer ses activités vers un site plus spacieux avec un accès direct à la mer.

www.robin-marine.fr

GRAND PRIX EXPORT

Récompense les entreprises ayant un CA export significatif, la capacité à se développer à l'international avec des marchés d'envergure.

Nicolas Righi et Lionel Maurel (Marca, Manufacture de anches pour instruments de musique à Ollioules).

Ces anches sont plébiscitées par les plus grands musiciens du monde entier.

« *Cette petite lamelle de roseau produite à partir de cannes sauvages de l'Ouest Var est un produit unique* », affirment Nicolas Righi et son cousin Lionel Maurel, co-gérants depuis 5 ans de l'entreprise familiale, fondée en 1957 par Franco Guccini, leur grand-père. Désormais associés, c'est sur les salons internationaux de Santiago du Chili à Tokyo que les deux dirigeants vont chercher la croissance sans renoncer à l'approche artisanale de leur production. Ils sont à la recherche de distributeurs dans près de 60 pays (Japon, USA, Europe, Chine, Amérique du Sud). L'expansion est donc au rendez-vous, ce qui leur vaut d'être numéro 3 mondial du secteur, au prix de la modernisation de leurs outils de production. 8 000 anches par jour sont expédiées depuis le site d'Ollioules.

« *En 2 ans, le CA a doublé et nos effectifs sont passés de 8 à 15 personnes* », annoncent les dirigeants de la PME.

www.marcareeds.com

Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ne dites plus "Taxe d'Apprentissage" mais "Placement d'avenir"

Chefs d'entreprises, participez au développement de votre secteur et de votre territoire : soutenez l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur !

Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

taxeapprentissage@cmar-paca.fr

9ème édition du SALON E-TOURISME
Le plus grand salon du e-tourisme en France !

L'Agence de développement Estérel Côte d'Azur organisait le salon « Voyage en Multimédia » les 14, 15 et 16 février derniers au Palais des Congrès de Saint-Raphaël. Une réussite !

Il faut noter que cet événement avait obtenu le soutien de toutes les institutions locales et régionales (Conseil Départemental du Var, Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, Ville de Saint-Raphaël et CRT de Provence-Alpes-Côte d'Azur).
C'est donc tout naturellement que nous avons noté la présence de l'Agence de Développement Touristique Var Tourisme et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE Var) qui présentaient la première édition de l'application smartphone en réalité mixte « *Archistoire* », sur un stand mutualisé.

ACCOMPAGNER LES COMMUNES

Pour Françoise Dumont, présidente de Var Tourisme : « *Ce partenariat entre les deux structures varoises avait pour objectif de stimuler la déclinaison «* Archistoire *» sur les sites et territoires emblématiques du département du Var. Il s'agissait également de présenter l'outil aux décideurs des offices intercommunaux de tourisme ainsi qu'aux élus et chargés de la culture. Enfin, je souhaitais accompagner les communes et les sites dans la mise en scène numérique de leur patrimoine afin de le rendre accessible pour tout visiteur à moindre frais* ».

À terme, l'enjeu est de valoriser de nombreux sites du Var, de créer et d'animer un network dédié à « *Archistoire* », à travers le site du Tourisme Varois www.visitvar.fr

SELECTIONNEE À LAS VEGAS

En effet, l'application déclinable en français et anglais est gratuite pour l'utilisateur et téléchargeable par tous depuis les différents Web stores. « *Cette application raconte l'histoire d'une ville, d'un site, par la compréhension de son architecture, de son patrimoine, de ses spécificités environnementales ou historiques. « Archistoire » propose des points de visite géo-localisés et présentés sous forme de panoramas interactifs en 360°, en réalité mixte. Elle permet, également, d'accéder virtuellement à des lieux inaccessibles et insolites et propose des documents exclusifs (photos, cartes, textes,…) pour interpréter les lieux* », ajoute la présidente de Var Tourisme.

Réalisation innovante, unique et 100% varoise, l'application a été sélectionnée pour être présentée au CES de Las Vegas par ses coauteurs de l'agence d'ingénierie culturelle varoise 9B+ et du CAUE Var, en janvier 2018. Cette présentation a obtenu un franc succès et a conforté le CAUE Var et Var Tourisme dans le projet du déploiement de « *Archistoire* » sur le territoire varois.

LE RENDEZ-VOUS DE L'INNOVATION TOURISTIQUE

Le salon E-Tourisme en France avait pour objectifs de sensibiliser les différents acteurs du tourisme (institutionnels et privés) aux enjeux du e-tourisme et d'augmenter leur niveau de compétences dans ce domaine afin d'améliorer leur compétitivité.

Il s'adressait particulièrement aux entreprises du tourisme (hébergements, prestataires de loisirs, agences réceptives, professionnels du tourisme d'affaires, réceptifs) et aux acteurs de la culture (organisateurs d'événements, sites patrimoniaux, institutionnels), offices de tourisme, comités départementaux et régionaux, consulaires, gestionnaires de sites naturels ainsi qu'aux collectivités locales (services tourisme, économie, communication, culture et patrimoine). Véritable vitrine des solutions innovantes appliquées au e-tourisme, un showroom permettait de découvrir les nouveaux systèmes de réservation, les tables et outils numériques, les solutions de webmarketing et social media, les applications smartphone ou autres nouveautés...
30 ateliers sur le e-tourisme étaient programmés sur deux jours, par cible et par niveau, dont un parcours du manager numérique, sorte de rendez-vous des décideurs. En 8 éditions, « *Voyage en Multimédia* » s'est imposé comme le plus grand salon du e-tourisme en France. ! •

LES CHIFFRES DE 2017
1 500 visiteurs venus de toute la France
100 entreprises pour 80 exposants
73 intervenants
9 Side Events (le programme OFF du salon)
1 Blog avec des articles ciblés et rédigés par des experts du secteur
94 % de satisfaction visiteurs.

Saveurs de la Ligurie avec THELLO
L'appétit vient en voyageant

Direct et sans changement à Vintimille, le train Thello, au départ de Marseille, Toulon, Saint-Raphaël, Cannes, Antibes et Nice, permet d'allier déplacements professionnels et escapades touristiques à destination de Gênes et de la magnifique Riviera du Ponant.

Une région haute en couleurs, savoureuse à l'extrême qui cultive de délicieuses spécialités gastronomiques aux accents chantants, à l'huile d'olive extra vierge et aux herbes aromatiques.

L'EAU À LA BOUCHE !

Le pesto génois, condiment typique de Gênes conjuguant basilic, pignons, fromage pecorino, ail et huile d'olive souvent servi avec les trofie, de petites pâtes en zigzag à base de farine et de pommes de terre … la foccacia ou farinata, une galette salée très fine à base de farine de pois chiche que les Génois mangent au petit déjeuner trempée dans le café au lait… ou bien encore la génoise, utilisée pour de nombreuses préparations de gâteaux traditionnels italiens comme la Zuppa Inglese, le Zuccotto et les gâteaux d'anniversaire sont autant d'ingrédients incontournables des menus typiquement liguriens.
L'hiver, pour se réchauffer, les amateurs de viande se délecteront d'un bon lapin de garenne à la cacciatora accompagné de polenta, une recette typique de Ligurie.
Quant aux amateurs de poissons, ils pourront se régaler avec de délicieuses soupes et fritures et des spécialités de la mer telle que le ciuppin, soupe de poissons génoise, ou la buridda, autre soupe de poissons traditionnelle, la caponadda, salade de fruits de mer, typique de la côte génoise, et certainement la plus prisée, le cappon magro, une merveilleuse et savoureuse salade froide entre terre et mer.
Et pour finir un repas dans la tradition, les baci di Alassio, petits biscuits au cœur chocolaté originaires de la station balnéaire du même nom, figurent parmi les desserts les plus célèbres de la région.

SE RENDRE SUR LA CÔTE LIGURIENNE

Thello propose 3 départs quotidiens au départ de Nice toute l'année et un départ quotidien de Marseille à fréquence variable pendant l'année.
En Italie, le train s'arrête à San Remo, Imperia, Diano, Alassio, Albenga, Finale Ligure, Savone, Gênes, Voghera, Pavia et Milan… de quoi goûter aux différentes spécialités gastronomiques de la région.

Nice-Gênes, à partir de 15€* par personne et par trajet en 2e classe.
* Tarif Smart, valable pour une réservation au plus tard 7 jours avant le départ, dans la limite des places disponibles à ce tarif. Offre soumise à conditions. •

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS
www.thello.com
Boutique Paris Gare de Lyon,
Hall n° 1 au niveau du quai N, devant la sortie «Parking Diderot - Tour de l'Horloge»
Boutique Nice Thiers,
Parvis de la gare Nice Ville

VISITVAR
Provence - Côte d'Azur

Vivez l'expérience
à l'infini

TOUS LES **GOÛTS** SONT DANS LA **NATURE,** CEUX DU **VAR** SONT À L'INFINI

Visit Var est la marque destination de Var Tourisme

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération

www.visitvar.fr

VAR TOURISME
Agence de Développement Touristique du Var

LE DÉPARTEMENT

VisitVar est la marque destination de Var Tourisme, l'Agence de Développement Touristique du Var sous l'égide du Conseil Départemental pour concevoir et mettre en œuvre la promotion touristique via l'observation de l'activité touristique, l'animation des acteurs, l'accompagnement et le marketing de produits touristiques.

À Château Léoube, la guerre du feu est déjà lancée !

Cet été encore, les flammes nous ont rappelé combien nos forêts étaient fragiles. Le Var a été le plus touché avec plus de 3 660 hectares partis en fumée.

Château Léoube, en prenant l'initiative de se doter de matériel contre les feux de forêts, a devancé de 24 heures, les annonces du président Muselier qui, le 9 février, a engagé la Région dans une véritable guerre du feu.

TRISTE ANNIVERSAIRE

« *Le 8 février n'est pas une date choisie au hasard* », a rappelé Jean Dubille, Directeur Général de la propriété. « *C'est, en effet, un triste anniversaire que nous célébrons en mois de janvier 2018 puisqu'il y a exactement 6 mois, le département était gravement touché par des incendies violents* ».

Il a expliqué les enjeux de ces investissements : « *Notre initiative s'inscrit dans un contexte particulier. Il y a 6 mois, notre département était gravement touché par des feux violents. Plus de 3 700 hectares brûlés dans le Var et 60 communes touchées dont celles de Bormes-les-Mimosas et de La Londe-les-Maures.*

À Château Léoube, plus de 200 hectares sont partis en fumée dans l'incendie du 26 juillet et il s'en est fallu de peu que nous ne perdions notre outil de travail. Nos voisins et amis viticulteurs ou propriétaires peuvent aussi en témoigner. Nous sommes passés très près de la catastrophe ! Heureusement, l'essentiel a été sauvé mais la nature a subi de sérieux dommages dont elle gardera longtemps les stigmates ».

Le Directeur Général a repris : « *J'en profite pour remercier les pompiers du département mais aussi les unités venues en renfort de la France entière. Nous saluons leur courage et leur dévouement et les remercions pour le sang-froid, la précision et la détermination dont ils ont fait preuve durant toute la durée de leur intervention. Face à l'ampleur et à la répétition de ces événements dramatiques, nous avons donc décidé d'agir* ».

DECLASSEMENT DES EBC

Jean Dubille a insisté : « *D'abord, en nous associant à l'initiative portée par nos élus pour demander le déclassement des EBC et obtenir l'autorisation de planter des vignes et des oliviers qui sont de véritables pare-feux naturels. C'est le combat que les viticulteurs mènent depuis longtemps et qui n'a jamais pu aboutir. En faisant le choix d'équiper le domaine avec du matériel adapté, notre initiative s'inscrit dans une démarche solidaire. Il ne s'agit pas de nous substituer aux pompiers qui sont des professionnels avisés mais de pouvoir agir au plus vite et*

d'aider nos voisins si besoin. Je souhaiterais bien évidemment que nous n'ayons jamais à nous en servir mais je suis aussi malheureusement que ces événements ont tendance à se reproduire de manière de plus en fréquente et qu'il est de notre devoir, si nous étions sollicités ne serait-ce que pour un feu naissant, d'aller prêter mains forte aux viticulteurs et propriétaires forestiers qui sont souvent les plus menacés ».

DETAXE DU CARBURANT POUR LES SAPEURS POMPIERS

Pour Françoise Dumont, vice-présidente du Conseil Départemental et Présidente du Conseil d'Administration du SDIS du Var : « *Je constate qu'il s'agit d'une forme de sécurité privée qui se met en place. Je veux rappeler que la gestion des feux de forêts est confiée par la loi aux seuls sapeurs-pompiers, parce qu'ils possèdent la technicité pour venir à bout des feux de forêts. Nos pompiers pourront disposer leur conseils à ceux de Château Léoube mais la gestion des feux doit rester de la seule compétence des sapeurs-pompiers qui ont les moyens nécessaires et la technicité* ».

La président du CA du SDIS du Var a ajouté : « *C'est autant une affaire de moyens de secours que de matériel. À ce titre, je signale que je suis intervenue auprès du Ministre de l'Intérieur afin d'obtenir l'exonération de la TIPP (taxe sur le carburant) pour les véhicules des sapeurs-pompiers. Au niveau du SDIS du Var, cela représente une dépense de 1,2 M de litres de gas-oil, soit une somme de 1,2 M d'€ ! J'ai demandé au Ministre que les sapeurs-pompiers bénéficient de l'exonération à l'instar des véhicules militaires, des taxis et des professionnels de la route. Je souhaite que tous les SDIS de France puissent bénéficier de cette détaxe qui pour le SDIS du Var représente une somme de 700 000 €.*

Si nous pouvons économiser cette somme, nous l'utiliserons pour acheter du matériel de lutte contre les incendies, des véhicules, des ambulances. J'ai confié ce dossier à Jean-Louis Masson, député du Var, qui le présentera devant l'Assemblée Nationale. À mes yeux, cela doit aller dans le sens d'une augmentation de la sécurité du territoire ».

De son côté François de Canson, conseiller régional en charge des risques naturels, a repris : « *L'an dernier, dans le Var, on a comptabilisé 700 feux de forêts. Je salue la belle initiative de Château Léoube qui va bénéficier de personnels formés par nos sapeurs-pompiers. Je sais que le Domaine OTT ne vas pas tarder à se manifester dans le même sens. Ces matériels pourront venir en aide aux voisins. Vous savez que Renaud Muselier va lancer la guerre du feu. Nous escomptons une bonne surprise car la volonté de la région, c'est de rapprocher les moyens aériens dans le Var, en les stationnant sur la base aéronavale de Hyères. L'État ne pourra pas se dérober* » !

DES ESPACES NATURELS TAMPONS

Le président de Méditerranée Porte des Maures a précisé : « *Avec François Arizzi, nous menons un combat pour remettre des terres agricoles dans les espaces boisés. Nous venons d'apprendre de l'administration centrale qu'elle est en train de reculer. C'est inadmissible ! Ça suffit ! Oui, il nous faut des moyens aériens et des zones tampons. C'est mon combat ! On ne lâcherons rien ! J'ai bon espoir d'y arriver* » !

Pour François Arizzi, maire de Bormes-les-Mimosas : « *Effectivement, c'est une très belle initiative que prend Château Léoube. C'est très bien car on arrivera à mieux combattre et neutraliser les feux de forêts. Sur la commune, nous mettons en place un plan pour mieux protéger notre territoire. Mais, il ne faut pas oublier que ce sont, à chaque fois, des incendies criminels ! L'État revient sur les EBC. Sachez que nous répondrons favorablement aux demandes faites par les viticulteurs. Quel que soit la réponse de la DDTM, nous validerons les demandes. En aucun cas, nous les refuserons* ».

Enfin, également présent, Elie di Russo, maire adjoint de Hyères, en charge des questions agricoles, a conclu : « *Je m'associe et je soutiens l'initiative prise par Château Léoube. Elle s'ajoutera à l'action menée par la police nationale, les sapeurs-pompiers, les CCFF, la Protection Civile et la police municipale. Hyères a été impactée par les incendies de septembre dernier. J'ai pu voir l'efficacité des secours. En tant qu'élu de Hyères, je soutiens la démarche de Château Léoube, car des moyens supplémentaires sont toujours les bienvenus* ». •

Gilles CARVOYEUR

La réception officielle s'est déroulée en présence de :

Françoise DUMONT, Présidente du SDIS du Var,
François de CANSON, Président de la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures,
Elie di RUSSO, adjoint au maire de Hyères en charge de l'agriculture et des forêts,
François ARIZZI, maire de Bormes-les-Mimosas,
des représentants de Sécurité Civile, des pompiers, des CCFF,
du major **Vincent PARIS**, commandant la brigade de La Londe-les-Maures,
et des viticulteurs de Bormes-les-Mimosas et de la Londe-les-Maures.

Lutte contre les incendies de forêts
François de Canson, le bras armé de la Région

François de Canson, Maire de La Londe, Conseiller Régional, a été chargé par Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de diriger le Comité de concertation des risques régionaux.

UN DISPOSITIF « GUERRE DU FEU »

Rencontre avec François de Canson, conseiller régional délégué en charge des Risques Naturels Majeurs.

Le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Renaud Muselier, accompagné de François de Canson, conseiller régional délégué en charge des Risques Naturels Majeurs, a présenté le dispositif « Guerre du feu », le 9 février dernier, au lycée EREA Louis Aragon des Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône).

Objectif : mettre en place une véritable politique volontariste de prévention, renforcer les moyens de lutte contre les incendies et aider les communes sinistrées à se reconstruire.

En quoi consiste ce dispositif « Guerre du Feu » ?

François de Canson. Comme l'a rappelé Renaud Muselier, près de 15 000 hectares de forêts sont partis en fumée en 2017 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous avons donc souhaité que la Région devienne l'un des principaux acteurs de la guerre du feu que nous devons tous mener. Avec le dispositif « GUERRE DU FEU », la Région souhaite mettre en place une véritable force de frappe contre les incendies de forêt, complémentaire des actions déjà menées par l'ensemble des acteurs du territoire. Parmi les mesures phares figurent la création d'un comité de concertation des risques régionaux que j'aurai l'honneur de présider. Il s'agira également de créer une garde régionale forestière, d'inciter les communes à respecter leur obligatoire légale de débroussaillement, de renouveler la flotte de CANADAIRS, de renforcer les moyens des équipes au sol et d'accompagner les communes incendiées.

Qu'en est-il du volet prévention ?

FDC. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le débroussaillement et le maintien en état débroussaillé sont réglementés. Le maire est chargé du contrôle de l'exécution de ce débroussaillement chez les particuliers. Un dispositif de bonification ouvrant un accès facilité aux financements régionaux sera mis en place pour mettre en avant les politiques communales proactives et volontaristes d'organisation et de contrôle des obligations légales de débroussaillement.

Il s'agira également de renforcer les moyens des Comités communaux des feux de forêts. Surveillance, prévention, mobilisation en cas d'incendie... les Comités communaux des feux de forêts jouent un rôle essentiel sur le terrain. Leur action permet de stopper de nombreux départs d'incendie. Leurs moyens seront renforcés, notamment par le financement de véhicules de patrouille et de moyens de communication.

La Région s'engage à financer l'aménagement dans les massifs de pistes DFCI (défense de la forêt contre les incendies) et l'installation de sondes connectées pour avoir une vision en temps réel du niveau de stockage dans les réserves d'eau.

Enfin, l'objectif est de tester et de généraliser des pratiques et des solutions innovantes pour la gestion des interfaces, la mise en œuvre des obligations de débroussaillement, l'utilisation de nouvelles technologies pour la surveillance et la prévention (drones, systèmes connectés, etc.)...

Le renouvellement de la flotte des CANADAIRS et le repositionnement du réseau aéroportuaire spécialisé dans l'accueil des avions bombardiers d'eau avec une base de sécurité civile dans le Var est semble-t-il au cœur de vos préoccupations. Pouvez-vous nous en dire plus ?

FDC. Concernant le renouvellement de la flotte existante de CANADAIRS, cette question doit être intégrée dans le programme européen RESCUE permettant de renforcer les moyens de prévention et les moyens opérationnels (budget : 280 M€). La France doit tenir ses engagements comme annoncé le 6 octobre 2017. La création d'une force européenne de protection civile semble un moyen indispensable pour lutter contre les incendies. La Région Sud s'engage en cas d'immobilisme de l'État et de l'Europe à s'équiper de ses propres moyens de lutte contre les incendies.

Concernant le repositionnement des avions bombardiers d'eau, dont la base nationale d'avions de la sécurité civile se trouve à Nîmes, il s'agit d'une question cruciale ?

FDC. En effet, cette position géographique nouvelle pénalise l'accès rapide aux avions de lutte contre les feux de forêt en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Région souhaite s'engager fortement dans la modernisation d'installations aéroportuaires aux côtés des départements afin d'assurer l'accueil opérationnel des avions DASH, TRACKER et CANADAIR en période estivale à haut risque. Réhabiliter certaines voies de roulement et de stationnement, mettre en service un dispositif de remplissage moderne et performant, afin de mieux prendre en compte les enjeux et l'évolution de la flotte vers de gros porteurs comme les DASH et réaliser une infrastructure d'accueil pour les pilotes. La position centrale du Var (Hyères) dans la sensibilité régionale face à l'incendie semble toute indiquée, dans un choix stratégique qui interviendra en partenariat étroit avec le Préfet de zone, la Sécurité Civile et le Ministère de la Défense (puisqu'il s'agit d'un terrain militaire). Ce dossier pourrait voir son aboutissement en 2019.

Le Président Renaud Muselier vous a confié la présidence du Comité de Concertation des Risques Régionaux. Pouvez-vous nous dire quelles sont ses missions ?

FDC. L'objectif est de pouvoir, au travers d'une approche de l'ensemble des risques naturels (inondation, mouvements de terrain, chutes de blocs, avalanches, séisme, feux de forêts…) et également dans une approche multirisque, prendre en considération l'ensemble de la chaîne de gestion du risque depuis la prévention jusqu'au retour d'expérience de la gestion de la crise.

Le Comité de concertation régionale sur les risques sera donc :

Un lieu de dialogue permanent, de concertation, d'échanges, permettant le renforcement, la circulation, la diffusion de l'information, la sensibilisation, la prévention et l'aide, facilitant l'échange et la mutualisation d'expériences et favorisant une approche prospective ;

Un lieu de ressources, au sein duquel les acteurs proposeront une adaptation et une coordination des interventions publiques prenant en compte les évolutions de contextes climatique et socio-économiques à la fois sur les process techniques, financiers mais également réglementaires de prévention et gestion des risques dans un objectif d'efficacité des politiques publiques ;

Un lieu à partir duquel sera proposé un porter à connaissance global ainsi que la définition d'orientations et d'un programme d'actions.

Il est de notre devoir de la faire évoluer pour prendre en compte les éléments de constat et l'émergence de nouveaux enjeux et besoins, dans le respect de la réglementation, en agissant avec tous les acteurs concernés pour réduire la vulnérabilité des territoires.

En effet, au vu des catastrophes vécues dans la région ces dernières années qui se multiplient, prennent de l'ampleur et engendrent des dégâts de plus en plus importants en termes humains et économiques, il est nécessaire de se doter d'outils d'évaluation des politiques publiques pour proposer d'éventuelles évolutions.

Ce comité rassemblera l'ensemble des acteurs de la prévention, de l'aménagement et de la lutte contre les risques naturels majeurs. L'une de ses premières missions consistera à élaborer un Livre Blanc comprenant un diagnostic et des propositions d'évolution des politiques publiques dans ce domaine. La Commission Incendie sera la première à se réunir pour partager les retours d'expériences, les préoccupations et perspectives, travailler à la mise en œuvre du dispositif « GUERRE DU FEU » et à la prise en compte du risque incendie dans l'élaboration du Plan régional forêt bois. •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

Toulon

Charlemagne, promoteur et acteur culturel

La création de Charlemagne BEAUX-ARTS remonte à 2011.

Charlemagne BEAUX-ARTS, c'est aussi la présence d'une équipe de passionnés, qualifiée, aux savoir-faire multiples et à l'écoute pour accueillir au mieux les clients créatifs ! Pour les dirigeants : « *L'extension de l'offre papeterie aux beaux-arts et aux loisirs créatifs devient complémentaire à l'activité de libraire, dans une optique de diversification des services offerts à nos publics et dans le but d'apporter un soutien aux artistes et à la créativité sous toutes ses formes* ».
Ainsi, en 2013, Charlemagne BEAUX-ARTS devient partenaire de DALBE.

« *À l'occasion du lancement du catalogue annuel DALBE, une opération spéciale a été organisée au sein de l'espace Charlemagne BEAUX-ARTS, avec 2 temps forts. D'une part, les « 20 jours FORMIDALBE », proposant, pour commencer l'année du bon pied artistique, une offre promotionnelle dédiée (15 janvier - 10 février). Et, d'autre part, une soirée exceptionnelle de lancement du catalogue le 25 janvier, en partenariat avec la Galerie Lisa, reflet de notre souhait d'œuvrer en tant qu'acteur culturel s'inscrivant dans le tissu local* », racontent les dirigeants de l'enseigne culturelle.

ACCES PRIVILIGIE DES CLIENTS

Ils ajoutent : « *À cette occasion a été accueillie au sein de l'espace Charlemagne BEAUX-ARTS une exposition de l'artiste-peintre RENO.B, artiste confirmé qui a fait découvrir son univers graphique et moderne, fantasmagorique, organique, inspiré de la BD, tout un art de la figuration narrative mis en œuvre avec talent pour transmettre au mieux sa vision engagée du monde et des travers de l'homme.*
La journée a permis aux clients venus en nombre de bénéficier d'un accès privilégié aux articles du catalogue DALBE, de participer à un tirage au sort mettant en jeu de beaux coffrets de peinture, mais aussi d'échanger avec l'artiste RENO B, présent dans l'espace BEAUX-ARTS pour réaliser une performance in-situ ». • AG.

PARTENARIAT AVEC DALBE

DALBE est un groupement spécialisé et une coopérative d'indépendants, permettant d'avoir accès à un catalogue étoffé « *Matière Créative* », qui propose au meilleur prix plus de 3 000 références de qualité (techniques, papiers, couleurs, pinceaux, loisirs créatifs etc.).

Charlemagne BEAUX-ARTS
Peinture (gouache, aquarelle, acrylique, huile...),
Auxiliaires (vernis, gesso, médium...)
Accessoires (pinceaux, chevalets...).
Supports adaptés (toiles, cartons, blocs papier...)
mais aussi les fusains, pastels (tendre, huile), pigments, crayons, craies d'art.
18 avenue Colbert
83 000 Toulon
Tél. 04.94.62.03.00

Charlemagne
librairiecharlemagne.com

BEAUX ARTS

FOURNITURES ET MATÉRIEL POUR LES BEAUX ARTS

Découvrez le grand espace ouvert aux amateurs éclairés comme aux *pros* chevronnés. Vous y trouverez tout pour **la peinture** (gouache, aquarelle, acrylique, huile…), les **auxiliaires** (vernis, gesso, medium...) et **les accessoires** (pinceaux, chevalets...). Sont également disponibles les différents supports adaptés **toiles** carton-toile, blocs papier...) mais aussi les **fusains, pastels** (tendre, huile), **pigments**, crayons et craies d'art. La Librairie vous propose un grand choix de méthodes et techniques. Un **service encadrement** est aussi à votre disposition. Pour vous satisfaire une grande diversité de marques et de choix pour petits et grands (Caran d'Ache, Faber-Castel, Posca, Pro-marqueur, Canson, Sennelier, Talens...) et toute notre équipe de spécialistes à votre service.

18 avenue Colbert à Toulon - Tél. 04 94 62 03 00

Marine Nationale

Un nouveau commandant pour le sous-marin nucléaire Perle

Le capitaine de corvette Julien Fieschi a été désigné comme le nouveau commandant de l'équipage bleu du sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) Perle.

Le 12 février, le capitaine de vaisseau Cyril de Jaurias, commandant l'escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque, l'a fait reconnaître, en remplacement du capitaine de frégate Axel Roche. Cette cérémonie s'est déroulée au mémorial du Mont Faron, lieu emblématique de l'histoire de la ville de Toulon.

OPERATIONS EN MEDITERRANEE

Le capitaine de corvette Julien Fieschi a, notamment, déclaré : « *C'est un moment très important de prendre ce commandement sur le sous-marin nucléaire Perle, équipage bleu. Avant, J'étais commandant en second du SNA Émeraude. Ces bâtiments naviguent 200 à 250 jours par an en étant armés chacun de 2 équipages de 75 hommes, soit 215 jours d'absence du port-base principalement pour des missions opérationnelles en Méditerranée et en Atlantique. Connaître des succès opérationnels passe avant tout par l'assurance que la mission programmée par l'État-major sera accomplie* ».

Admis au service actif en 1993, le sous-marin nucléaire d'attaque Perle est le dernier de la série des six SNA français de type Rubis.

Le capitaine de corvette est entré à l'École Navale en 2000. Après avoir rejoint les forces sous-marines en 2004, il a servi sur SNA et sur sous-marins nucléaires lanceurs d'engin (SNLE) à Brest. Il s'est distingué au cours d'un déploiement en Océan Indien au cours duquel il a fait l'objet d'une citation sans croix à l'ordre de l'unité pour son implication dans la mission.

Il a déjà commandé un bâtiment de la Marine nationale, le patrouilleur de service public Pluvier en 2011. •

André GOFFIN (texte et photos)

Commémoration

50 ans après, le naufrage de La Minerve reste inexpliqué

Il y a 50 ans, disparaissait le sous-marin La Minerve au large des côtes toulonnaises.

La Minerve faisait partie des sous-marins français de classe Daphné, qui comptait 11 sous-marins construits pendant les années 1950 et années 1960 pour les forces sous-marines de la Marine nationale.

MATIN TRAGIQUE DU 27 JANVIER 1968

Mis sur cale en mai 1958 par les chantiers navals à Nantes, il est baptisé le 30 mai 1960 et mis à flot le 19 juin 1962. Entré en service actif le 10 juin 1964, il est affecté à la première escadrille des sous-marins et ne navigua que dans les eaux de la Méditerranée jusqu'au tragique matin du 27 janvier 1968, jour où les conditions météorologiques étaient mauvaises.

Ce drame reste dans la Marine nationale, ainsi que dans toute la corporation des sous-mariniers, comme l'une des plus grandes tragédies.

Ainsi, il y a cinquante ans, lors d'un exercice, le S 647 disparaissait avec son équipage entier, au large des côtes de Toulon, par des fonds de plus de 1 500 mètres sans explication. La Minerve et ses 52 membres d'équipage ne seront jamais retrouvés.

LA CAUSE DU NAUFRAGE RESTE INCONNUE

Le 9 février 1968, le général de Gaulle, alors Président de la République présida la cérémonie d'hommage national. Pour l'anecdote, il est rapporté que le général porta pendant un mois, un brassard noir au bras gauche en signe de deuil.

50 ans après, le mystère n'est toujours pas percé, les causes du naufrage demeurant inconnues. Une question reste sans réponse : Comment ce géant des mers, de plus de 800 tonnes et d'une longueur de 58 mètres a-t-il pu disparaître sans laisser la moindre trace ?

Toutes les hypothèses ont été évoquées, mais la vérité n'est pas connue officiellement car le dossier est toujours classifié « Secret Défense ».

UN MONUMENT FACE À LA RADE

Chaque année, depuis la disparition de La Minerve, les familles, les autorités militaires et civiles, les associations patriotiques et mémorielles rendent un hommage vibrant. Puis, après les discours, le nom de chaque disparu est lu avec émotion.

L'équipage du S 647 était composé de 6 officiers, 17 officiers mariniers, 27 quartiers maîtres et matelots.

La commémoration du samedi 27 janvier s'est déroulée dans les jardins de la tour Royale, devant l'imposant monument national, inauguré le 28 novembre 2009.

Le même jour, la corporation des sous-mariniers commémorait, sur l'ensemble de l'hexagone, ce drame qui a laissé une blessure profonde.

Face à la rade de Toulon, ce monument, œuvre du sculpteur Gérard Vie rappelle la forme d'un sous-marin, avec sur l'avant, vers le sol, une statue de bronze représentant une femme tenant un enfant qui la regarde, avec à ses pieds un dauphin.

Entre deux insignes en bronze des sous-mariniers, sur un arc de cercle, et de part et d'autre le monument, sont gravés les noms des disparus « *Morts pour la France* », dans l'ordre chronologique de leur disparition. •

Photos Nicolas TUDORT et Francis JACQUOT.

Téléphérique de Toulon

Jérôme Navarro, président : « En 2018, nous allons continuer à investir »

Du côté des projets et investissements, ils sont également nombreux.

Ainsi, la nouvelle billetterie, mise en place en 2017, évolue en 2018, avec l'intégration d'information client afin de noter les codes postaux et nationalités des visiteurs.

DE NOMBREUX TRAVAUX PROGRAMMES

D'ici la fin de l'année, la REDIF disposera de statistiques de visite très précise et connaîtra l'origine géographique des clients !

« *Un nouveau système de logiciel va nous permettre de communiquer en « full Web « sur Internet, notre nouveau site, notre standard téléphonique et d'envoyer, en même temps, des SMS à nos partenaires pour les tenir informés, en temps réel, de notre exploitation et des fermetures pour vent fort, notamment* », explique Jérôme Navarro. Il reprend : « *Par ailleurs, un compteur Facebook de LIKE, en temps réel, va être installé ainsi qu'une sonnerie de dernière descente avant fermeture. Des travaux de réfection et d'amélioration sont programmés sur le parking, dans les toilettes du sommet, dans les gares. Lors des journées spéciales « enfants », pendant les vacances scolaires, des lots seront offerts aux plus jeunes.*

Nous travaillons à l'organisation des ports de plein nature sur le plateau, avec le soutien de la Métropole, et espérons être prêts pour début 2019, ainsi que sur un système dynamique, interactif et ludique lors des files d'attente dans nos halles de gares. Mais, je n'en dis pas plus car cela sera une surprise aussi pour la rentrée 2019 » !

« *Toujours en mars, pour les plus sportifs et le public spectateur, le samedi 17, c'est la 1ère étape du TOUR PACA, course cycliste junior. Les organisateurs attendent 150 participants. Et, le dimanche 1er avril, notez la 43ème Montée pédestre du Faron, avec une vue imprenable sur toute la rade de Toulon. Le départ est fixé à 9h30. L'arrivée se fait au niveau du Mémorial du Faron. Je m'entraîne afin de pouvoir y participer* », révèle l'élu.

SOURIRE ET POISSON D'AVRIL

Et, ce jour-là, pour les enfants, il y a une petite animation « Poisson d'avril » dans les gares.

« *C'est une course légendaire de notre ville ! Et, c'est sur le mont Faron et nulle part ailleurs. Nous vous tiendrons régulièrement informé des temps forts 2018 du mont Faron, grâce à la Gazette* », reprend le président du téléphérique. •

Gilles CARVOYEUR

Par Morgan Maginot, avocat au barreau de Toulon

Consommation

Comment se faire rembourser un article non livré ou périmé ?

Nous avons reçu une lettre de Jacqueline, lectrice de La Gazette du Var, demeurant à Toulon, car, à la suite d'une commande sur un site marchand bien connu, Jacqueline n'a pas été livrée pour un de ses achats de Noël. Notre consultant juridique lui répond.

Dans ce cas, Jacqueline vous avez la possibilité d'annuler la vente si le délai qui avait été convenu par le vendeur pour vous livrer n'a pas été respecté. Mais, si aucune date n'était prévue, ce dernier a l'obligation de vous livrer dans un délai maximum de 30 jours. Pour annuler, votre achat voici la marche à suivre.

POUR LES ACHATS FAITS SUR INTERNET

Pour les achats effectués sur Internet, tout d'abord, vous avez la possibilité d'accorder au vendeur un délai supplémentaire de livraison. En règle générale, le vendeur accepte, sans broncher, votre proposition et bien souvent, ce délai supplémentaire est accompagné d'un petit geste commercial.

Si vous persistez dans la voie de la rétractation, votre remboursement devra intervenir, au maximum, dans un délai de 14 jours. À défaut, vous pourrez demander des pénalités de retard.

POUR LES ACHATS FAITS EN MAGASIN

En ce qui concerne les achats faits directement en magasin, la procédure n'est pas la même. En effet, dans ce cas, vous ne bénéficiez pas des mêmes avantages au niveau du droit. Car, le droit de la consommation ne permet, dans cette situation, aucune possibilité de rétractation.

Il existe, toutefois, une exception quand l'enseigne a prévu, pour des raisons commerciales, la possibilité de rétractation. Dans ce cas, pour connaître vos droits, je vous invite à vous référer aux conditions générales de vente de l'enseigne.

Dernier cas de figure : vous avez acheté un produit périmé. Dans ce cas, la loi est claire : le magasin se doit de vous le rembourser. •

M.M.

Activité associative

Ce que vous devez savoir en tant que bénévole

Martin, 16 ans, nous écrit pour savoir s'il a le droit de faire du bénévolat, malgré son jeune âge.

Voici notre réponse : « *Martin, bien sûr que tu as le droit d'adhérer à une association. Je ne peux que t'encourager dans cette démarche, car cela ne peut être qu'une belle et enrichissante expérience pour toi. Cela va te permettre de participer à la vie de la société, mais aussi d'étoffer ton C.V. En revanche, Martin, sache qu'avant adhérer, tu devras obtenir l'autorisation de tes parents. Je précise et cela pourra peut-être rassurer tes parents que dans le cas où il t'arriverait quelque chose, c'est l'assurance de l'association qui te couvrira* ».

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

La question de Martin permet d'aborder le thème de l'associatif, mais pour tous. Ainsi, voici ce que vous devez savoir avant d'adhérer à une association.

« *Tout d'abord qui dit bénévolat, dit ne pas percevoir de rémunération, mais cela, vous le saviez certainement déjà. En revanche, vous pouvez vous faire rembourser vos frais. À défaut, petite astuce fiscale, vous pourrez les faire passer en don dans votre déclaration d'impôt sur le revenu, et ce, contre justificatif comme votre cotisation d'ailleurs* ».

De plus, si vous êtes salarié, 6 jours de congé fractionnés par an peuvent vous être attribués. Ces derniers sont souvent sollicités par des représentants d'association pour exercer leur mandat. De plus, depuis la loi EL KHOMRI, vous avez la possibilité de valoriser votre bénévolat grâce au compte personnel de pénibilité. Dans celui-ci, on retrouve notamment le CEC, le compte personnel citoyen, qui permet de tenir la comptabilité du temps passé à faire du bénévolat et qui certains seuils franchis, permettront au salarié de bénéficier d'heures de formation ou de congés payés. Si vous n'avez pas de CEC, vous pourrez bénéficier du DIF. •

Morgan MAGINOT,
06.28.01.13.71
Contact@MDMaginot-avocat.fr

Femmes de l'économie
Cécile Roblez, directrice de Face Var, une femme en or !

Face Var est un acteur engagé dans l'innovation Sociale.

Selon Pierre Danthez, directeur national de l'organisation : « *Le Trophée «* Femme de l'Innovation Sociale *» s'adresse à toute femme mettant en œuvre au sein de son entreprise des projets novateurs et disruptifs, répondant aux besoins de la société, en créant du lien social et en contribuant au mieux-être des individus et des collectivités* ».

Il précisait son propos : « *Ce prix est un révélateur des talents au féminin des territoires. Le trophée, d'un jour, devient le trophée de la continuité et, pousse à candidater, car c'est de la visibilité pour le territoire, aujourd'hui le Var* ».

En effet, c'est Cécile Roblez, directrice de Face Var qui a été désignée Lauréate d'Or du trophée « *Les Femmes de l'économie* », au niveau régional PACA - Monaco et Prix d'Or du trophée « *Femme Innovation sociale* », au niveau de la finale nationale des territoires. Ce prix a été remis par Pascal Huon, directeur du développement du Groupe ACTUA, parrain du prix de l'Innovation Sociale des Femmes de l'Économie. « *Nos entreprises ont besoin de ces talents au service d'un travail sur le savoir-être* », a-t-il assuré.

EGALITE DES CHANCES

De son côté, Cécile Roblez a rappelé les objectifs de Face Var : « *L'innovation sociale est un processus mis en place dans le but de changer les pratiques habituelles afin de répondre à une situation sociale jugée insatisfaisante. Avec Face Var, ce qui est tout à fait original, c'est que l'entreprise va intervenir sur un objet non économique, c'est à dire un objet social ou plus largement sociétal. Pour Face Var, il s'agit d'intervenir auprès des jeunes pour présenter des métiers et donner envie de poursuivre les études. Nous intervenons également auprès de demandeurs d'emploi pour soutenir la motivation, proposer des immersions, ouvrir notre carnet d'adresse. Enfin, nous intervenons auprès des familles en grandes difficultés, notamment pour des problèmes liés à l'eau, l'énergie* »…

UN TRAVAIL D'EQUIPE

La lauréate a ajouté : « *Tout ce travail est rendu possible avec les collaborateurs de l'association, toute mon équipe : les 4 responsables d'équipe: Johanna, responsable des actions de médiation sociale ; Vanessa, responsable des actions pour l'emploi ; Franck, responsable des actions pour l'Éducation ; Jonathan, responsable des actions pour les Entreprises et les Territoires et tous les salariés de ces équipes qui s'impliquent au quotidien pour faire vivre ces actions* ».

Choisie par la préfecture du Var, l'association Face Var est l'animateur de la charte « *Entreprises et Quartiers* » par laquelle les entreprises s'engagent dans un partenariat de 2 ans avec Face Var et la préfecture, pour œuvrer pour les jeunes résidant dans les quartiers politiques de la ville au travers, notamment, de l'emploi et de l'éducation. Actuellement, 83 entreprises sont signataires de cette charte dans le Var.•

André GOFFIN

• La Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) qui défend les valeurs de solidarité, de cohésion sociale, d'égalité des chances et d'égalité de traitement a été créée en 1993
• 4 000 entreprises locales et nationales en partenariat avec les collectivités territoriales, les acteurs associatifs et institutionnels locaux
• Fondation Reconnue d'Utilité Publique
• Incarnation d'un grand mouvement social d'entreprises
• Laboratoire d'idées
• Fondation abritant avec 55 fondations sous égide
• Le plus grand réseau d'entreprises dédié à la RSE en France
• Interlocuteur privilégié de la puissance publique sur les questions de responsabilité sociale et sociétale
• Interface entre les acteurs des territoires
• Face Var a été créée en 2003

AZUR TOITURE, l'entreprise qui répare les coups de vents

Créée en 2006 à La Crau, la société AZUR TOITURE rayonne sur tout le Var. Et, multiplie les chantiers d'exception.

Actuellement, la PME travaille sur le golfe de Saint-Tropez, où elle compte de nombreux clients, particuliers ou collectivités.

Florent Miralles, à la tête de l'entreprise, raconte : « *Nous menons, en ce moment, trois chantiers importants sur la commune de La Croix-Valmer. Pour la mairie, nous avons travaillé sur le centre technique municipal (CTM) et nous sommes en charge des travaux de réfection de la gendarmerie. Nous avons également un autre chantier à Cavalaire-sur-Mer* ».

Florent Miralles peut donc être fier de sa PME.

Spécialisée dans la réfection de toitures, l'étanchéité de toit-terrasses et la réfection de façades, elle compte, à son actif, des très belles réalisations. Ce qui en fait l'une des entreprises du secteur les plus demandées par la clientèle.

« *Nous assurons également la rénovation de maisons ou d'immeubles anciens. Nous intervenons sur tout le Var dans un délai, assez court : entre quinze jours à trois semaines, une fois le devis accepté par client* », explique le gérant.

« *Notre petit plus, c'est que nous travaillons sans acompte et que le paiement du chantier n'intervient qu'à la fin, une fois qu'il est terminé* », précise Florent Miralles.

Comme pour toutes entreprises du secteur, les clients d'AZUR TOITURE bénéficient de l'assurance décennale.

« *Mais, après dix ans d'activité et des centaines de chantiers, nous n'avons jamais eu recours à cette garantie. Car, mon équipe ne quitte pas un chantier tant que le client n'a pas donné son aval sur les travaux* », se félicite le patron.

Depuis sa création, AZUR TOITURE collectionne les chantiers remarquables : rénovation du bâtiment du CROSSMED et de la Villa Josette (où a vécu l'artiste Dieudonné Jacobs), à La Garde, travaux de grande ampleur au Château Saint-Elme, où a été tourné plusieurs scènes du « *Gendarme en Balade* » avec Louis de Funès, etc.

L'entreprise travaille également en collaboration avec les syndicats d'immeubles et les responsables de copropriété, des particuliers, des entreprises et des administrations.

Enfin, acteur social engagé, AZUR TOITURE sponsorise l'équipe de rugby loisirs LES ESPERADOUS, à La Moutonne. •

AZUR TOITURE – 06.28.46.79.71

Sécurité

Jean-Pierre Haslin : « Optimiser la protection des biens et des personnes »

La ville de La Garde a investi dans la vidéosurveillance et dans de nouveaux outils technologiques (caméras piétons et boîtiers de PV électroniques) pour assurer la tranquillité maximale de la cité du Rocher.

En 2016, la ville a décidé de mettre en place des caméras de vidéo-protection. Pour Jean-Pierre Haslin, adjoint au maire en charge des questions de sécurité, « *cet outil contribue à optimiser la protection des biens et des personnes. C'est un dispositif non négligeable, notamment dans la résolution d'enquête ou tout simplement pour augmenter le sentiment de sécurité publique* ».

Concrètement, la mise en place de la vidéo surveillance, sur la totalité du territoire communal, a coûté 1, 4 millions d'€ aux finances municipales auquel il faut ajouter l'achat de 4 caméras piétons (5 000 €) et l'achat de boîtiers PVE (18 000 €).

Ainsi, dernièrement, en présence du directeur de la police municipale, Jean-Claude Charlois, le maire, a visité le PC de la police municipale.

Jean-Pierre Haslin, maire adjoint en charge des questions de sécurité, a détaillé le fonctionnement du poste de police municipal, particulièrement satisfait que « *cet outil n'ait jamais aussi bien fonctionné* » !

COUPLE AGENTS DE POLICE CAMERAS VIDEO

La meilleure preuve concerne la baisse des incivilités de stationnement. Depuis que la ville dispose de la vidéo-verbalisation, le nombre d'infractions a spectaculairement chuté : « *Nous avions, en permanence, les mêmes personnes qui ne respectaient pas les interdictions de stationner* ».

Au moment même où l'adjoint au maire rappelait ces faits, le policier placé devant les écrans constatait la présence d'un véhicule arrêté sur un passage piéton et qui était aussitôt verbalisé !

Ainsi, le couple agents de police sur le terrain – caméras de vidéo- protection permet d'appréhender encore mieux les désordres de la voie publique. Le Centre de Protection Urbaine, implanté dans les locaux de la police municipale, permet de centraliser les images qui peuvent être utilisées dans la résolution d'affaires administratives, disciplinaires et judiciaires.

Mais pour les élus, la vidéo surveillance n'a pas que pour seul objectif la répression des infractions à la circulation.

« *Du poste de police, nous constatons en direct les moindres difficultés, de jour comme de nuit, grâce à l'ensemble des caméras* ». Seul bémol : pour une exploitation judiciaire des images, la police municipale a besoin de la réquisition d'un Officier de Police Judiciaire (OPJ), seul habilité à utiliser les images stockées à des fins d'enquête. Une procédure qui est assez courante, tout autant de la part du commissariat de police de La Garde que de la brigade de gendarmerie de La Farlède. Ainsi, le matin de cette visite, les gendarmes de La Farlède ont effectué une réquisition judiciaire suite à un incident survenu sur la zone de l'AFUZI.

PV ELECTRONIQUE

Dans d'autres villes, comme à Toulon, les images des postes de sécurité municipaux sont envoyées directement au commissariat central. À noter que sur l'ensemble des 12 communes de la Métropole, seule la ville de La Valette-du-Var ne dispose pas, à ce jour, de système avec des caméras. Et, la ville du Pradet a comblé son retard en investissant dans un système performant.

Autre technologie qui vient en renfort des policiers municipaux : la procédure des PV électroniques. « *La police municipale de La Garde dispose de 10 boîtiers, connectés directement au centre de traitement des amendes à Rennes. Désormais tout est géré là-bas et il n'y a plus de gestion administrative assurée par les agents de police*», se félicite Jean-Pierre Haslin.

CAMERAS PIETONS

Second dispositif : les caméras-piétons dont sont équipés les agents durant leurs patrouilles. « *La ville compte 4 caméras en fonction depuis avril 2017. Elles dotent les équipages par équipe de 2, ce qui signifie que 8 agents de police travaillent, chaque jour, avec cet outil. Pour déclencher l'enregistrement des images, l'agent est seul maître à bord. C'est un outil qui a déclenché des réticences au début de sa mise en œuvre, tant du côté de la population que de certains agents. Mais, il exige d'être carré, c'est à dire sans reproches, d'un côté comme de l'autre. Tout est dans la boîte et cela marche dans les deux sens. Effectivement, c'est une évolution des mentalités, mais, c'est un outil performant* », détaille le directeur de la police municipale.

Pour le maire, « *On n'est pas là pour emmerder les gens. Le recours à ces boîtiers permet de faire la chasse à l'incivisme. Grosso modo, on avait toujours les mêmes qui mettaient le Bronx dans la ville. Avec les PV électroniques, cela les a calmés. Cette procédure doit leur permettre de réfléchir à leurs actes. Cela ne nous enchante pas de verbaliser les gens, mais le message doit passer : il faut arrêter de faire des bêtises* » !

Le directeur de police municipale ajoute : « *Dans le processus réglementaire, nous sommes obligés de stocker les images sur un terminal dédié. Dès qu'une personne visionne les images, son nom est répertorié avec le numéro de la caméra. Ces images deviennent des éléments de preuve. Récemment, elles ont servi à arrêter un homme qui avait fait des menaces de destruction du commissariat de police de La Garde. Elles ne sont pas stockées et sont effacées à mesure de l'enregistrement, selon un délai qui est fixé réglementairement par le préfet du Var* ».

En 2017, la police municipale a répondu à 37 réquisitions judiciaires.

SECURISER LES AGENTS

Comme le souligne Jean-Claude Charlois, « *le but est de rendre les gens plus intelligents. On leur passe ce message : faites attention ! Ces technologies permettent de les décourager à recommencer et sécurisent les agents durant leur mission. Elles sont des preuves irréfutables, notamment en cas de conflit. Avec la mise en place de ces outils, nous avons noté une baisse de plus de 60% des outrages, en neuf mois* » !

Pour Jean-Claude Charlois, « *nous sommes des précurseurs* » et Jean-Pierre Haslin se félicite « *de la qualité exceptionnelle des images* ».

Pour faire le bilan de l'utilisation des caméras-piétons, la police municipale rendra un rapport au Préfet du Var, avant le 3 juin prochain. •

Gilles CARVOYEUR

Nouvelle technologie

La Garde, connectée au 21ème siècle

Pour répondre aux attentes des habitants, la ville développe son offre de services en ligne.

Ainsi, sur le site www.ville-lagarde.fr, il est possible de prendre rendez-vous avec le service population, de payer sa facture d'eau ou d'acheter ses places de spectacles.

PRISES DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE

À noter que vous avez la possibilité de prendre rendez-vous pour des démarches concernant les passeports ou les cartes nationales d'identité. Autre service en ligne : le règlement des factures d'eau. Ce service concerne les Gardéens possédant un compteur individuel. Pour effectuer votre paiement, vous devez vous munir de votre facture afin d'avoir les éléments nécessaires à votre connexion. La démarche est très simple puisque votre code d'accès correspond à votre numéro d'abonné. Et, le mot de passe, c 'est les 6 premiers caractères de votre nom en majuscule.

« *Ce service vient compléter ceux déjà existant : historique des relevés et des factures d'eau, suivi de l'évolution de sa consommation* », explique Jean-Claude Charlois, le maire.

DES CENTAINES D'APPELS TELEPHONIQUES PAR JOUR

Il ajoute : « *Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il faut se rendre directement sur le site pour s'inscrire. Si le service rencontre le succès que nous escomptons, on réfléchira à mettre en place un espace de stockage en ligne, notamment pour rediriger les appels du standard de la mairie* ».

Actuellement, le service est assuré par l'accueil de la mairie mais, le personnel dédié semble pléthorique. Il y a donc peut-être matière « *à dégraisser le mammouth* » comme aurait dit l'ancien Ministre socialiste Claude Allègre.

Jean-Louis Masson précise : « *Il faut savoir que la mairie reçoit plusieurs centaines d'appels téléphoniques par jour. L'avantage du site Internet est d'élargir l'amplitude horaires des services. Il permet également un adressage plus clair des demandes* ».

Le député conclut : « *Pour l'instant, la ville a conservé le logiciel historique du site mais si les demandes en ligne venaient à exploser, elle investirait dans un logiciel plus puissant pour augmenter la capacité de traitement. Je crois beaucoup en cet outil qui représente beaucoup plus de réactivité et une meilleure adaptabilité de l'offre de services* ». •

Gilles CARVOYEUR

Entrepôt Market

Pascal Sigonnaud : « Satisfaire le client en vendant moins cher »

Créateur de l'entreprise Entrepôt Market, Pascal Sigonnaud a mis au point un concept de ventes relativement inédit. Et, qui marche très fort ! Son crédo : « Notre mission, vous satisfaire » !

Installée dans un entrepôt sur la zone de l'AFUZI, dans la rue Marcellin Bertelot, non loin du garage Best Drive, la société Entrepôt Market séduit, chaque semaine, une clientèle intéressée par des produits de bonne qualité et moins chers que chez les concurrents de la place de Toulon.

« *Nous avons ouvert l'entrepôt le 10 novembre dernier. Mon objectif est clair : vendre moins cher grâce, notamment, à une mise en place sur palettes et non en rayons. Les produits font l'objet d'un arrivage permanent (épicerie, charcuterie, surgelés)* ».

EN DIRECT DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR

Pour vendre le moins cher possible, le gérant mise également sur des achats effectués directement auprès des industriels.

« *La formule est simple : du producteur au consommateur, en direct ! En moyenne, le client fait une économie d'au moins 10% par rapport à un produit acheté ailleurs. Mais, sur certains produits, la réduction peut monter jusqu'à 20%, ce qui n'est nullement négligeable quand on sait que la question du pouvoir d'achat est essentielle dans l'esprit des consommateurs* », ajoute le dynamique patron.

À l'intérieur, le client se retrouve comme dans une épicerie classique, sauf avec un peu de décorum tape à l'œil.

UNE GRANDE EXPERIENCE DE BOUCHER

Avant de créer cette entreprise, Pascal Sigonnaud n'a pas mal roulé sa bosse. Diplômé de l'Ecole Supérieure de Boucherie de Paris, un établissement scolaire de haut niveau qui fait référence dans la profession, il a longtemps travaillé à Paris, notamment pour la célèbre chaîne Boucherie Bernard, avant de tenir trois boucheries en nom propre. Ensuite, il a travaillé pour les enseignes PROMODES, en tant que boucher, INTERMARCHE et LECLERC où il intervenait en tant que consultant. •

Gilles CARVOYEUR

HORAIRES DU MAGASIN :
Lundi et mardi : fermé
Mercredi : 9h à 12h 30 - 15h à 18h
Jeudi : 9h à 12h 30 - Fermé
Vendredi : 9h à 12h 30 - 15h à 18h 30
Samedi : 9h à 12h 30 - 15h à 18h 30
Dimanche : 9h à 12h

Entrepôt Market

Notre mission, vous satisfaire !

Entrepôt Market - 63, rue Marcellin Berthelot
ZI Toulon Est - 83 LA GARDE
04 94 31 46 82

5€ Offerts
Valable sur tous vos achats du 21 février au 28 février
Validité immédiate en caisse dès 60€ d'achats sur présentation de ce bon

Initiative

Des bouchons pour des fauteuils

L'association Handibou récolte les bouchons en plastique dans tout le Var pour les revendre. Ainsi, elle finance l'achat de matériel handisport.

Depuis 15 ans, les bouchons s'accumulent et Pascal Veillet, le président, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin.

« *On va au-delà de nos objectifs* », se réjouit Pascal ! Depuis 2002, année de création de l'association, 32 équipements ont été offerts à des sportifs touchés par un handicap, des fauteuils et des vélos tandems pour les personnes non-voyantes. « *Pouvoir faire du sport est très important pour une personne qui a un handicap, pour récupérer du tonus musculaire et s'intégrer socialement* », note le président. Handibou participe à hauteur de 3 000 € pour un fauteuil de sport. À 145 € la tonne de bouchons, il faut 20 tonnes pour un fauteuil. « *20 tonnes, ce sont environ 10 millions de bouchons* », se souvient Pascal !

TROIS FAUTEUILS PAR AN

Aujourd'hui, les sacs de bouchons s'empilent dans l'entrepôt central de Solliès-Pont, une ancienne serre prêtée à Handibou par un particulier. Les bénévoles, qui viennent pour le tri, ne manquent pas de travail. Ils doivent sélectionner les bouchons valables pour le recyclage. « *Tout ce qu'un enfant peut boire* », insiste Pascal. Les autres bouchons de bouteilles et pots comme les produits d'entretien ou la pâte à tartiner sont des matières plastiques différentes qui ne peuvent pas se mélanger. L'entreprise MP Industrie de Gardanne rachète ces bouchons pour les fondre et réaliser des objets. Les bénévoles ne sont qu'une soixantaine ici et sur le centre de tri de Toulon mais ils permettent de financer environ trois fauteuils par an, à raison de trois ou quatre mois pour un fauteuil. « *Tant qu'on a des bénévoles et une collecte, on va continuer* », assure le président. •

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 200 établissements scolaires participent à la collecte de bouchons. À La Farlède, les écoles sont aussi mobilisées. Un autre point de collecte se trouve derrière la médiathèque Eurêka, 23, rue du Partégal.

Association Handibou - 06 07 63 33 00
assohandibou@aol.com
www.handibou.org

Prix COMPÉTITIF

3X SANS FRAIS *Par chèques**

6 Jours sur 7

Facilité de paiement

Livraison créneau 2H

04 94 35 10 35

Fiouls chauffage **Granulés de bois**

www.fioul83.fr

www.delta-crea.com - * Contactez Fioul 83 pour les modalités de paiement.

Monti - Nanni

Vincent Monti, DG : « À Hyères, nous avons un chantier emblématique »

Créée en 1966, l'entreprise Monti-Nani (Nanni étant le prénom du fondateur et non pas le nom d'un associé, comme le croient beaucoup couramment), est implantée depuis 40 ans sur la zone d'activités de l'Estagnol, dans le quartier de La Moutonne, à La Crau.

La PME qui a souffert d'une baisse de régime, comme l'ensemble des entreprises du secteur, dans les années 2015 et 2016, emploie, actuellement 40 salariés pour un chiffre d'affaires de 7 à 8 millions d'€, en moyenne chaque année.

60% DU CA AVEC LE SECTEUR PUBLIC

« *Notre entreprise rayonne sur tout le Var, mais travaille principalement sur le périmètre de la Métropole de Toulon, au sens large. Nos clients sont issus pour 60% du secteur public (collectivités locale, départementale et régionale) et pour 40% du secteur privé (principalement en sous-traitance de grands chantiers)* », détaille Vincent Monti, 30 ans, Directeur Général de l'entreprise depuis fin 2012.

Avant d'occuper ce poste, Vincent Monti a décroché un diplôme d'ingénieur à l'École des Arts et Métiers d'Aix-en-Provence, puis a passé quelques années chez un géant des travaux routiers. À la suite de ce cursus, il a intégré l'entreprise familiale, représentant la 3ème génération à la tête de la PME. Actuellement, le chantier emblématique de l'entreprise est, assurément, la requalification des places Clemenceau et Denis, à l'est du centre-ville historique. Un chantier qui a bénéficié d'une subvention de 2, 7 millions d'€ sur un montant total de 10 millions.

CHANTIER EMBLEMATIQUE À HYERES

Le DG explique l'intervention de Monti-Nanni, qui a été retenue pour les questions de terrassements, de voirie et pour les réseaux humides : « *Définis comme de la réparation urbaine par l'architecte Rudy Ricciotti, les travaux engagés sur la place Clemenceau de Hyères consistent à créer de l'harmonie sur un terrain asymétrique occupé par une place en marbre, un parking souterrain et un jardin. L'enjeu est aussi de faire le lien avec les rues adjacentes sur lesquelles nous travaillons* ».

« *Ainsi, la création d'un bassin de rétention de 1 200 m2, enterré sous le parc au nord-est, la réfection des réseaux et la séparation des deux bassins versants, sont des solutions préconisées pour traiter la question hydraulique, un volet essentiel du projet de rénovation conçu par la ville* », détaille, avec précision, Vincent Monti.

ALEAS DE LA CONJONCTURE

Si 2018 s'annonce sous les meilleurs auspices, notamment grâce au chantier de Hyères qui va occuper 3 équipes jusqu'au 1er trimestre 2019, Vincent Monti rappelle que ces dernières années n'ont pas forcément été simples : « *On constate, malgré tout, moins de travaux dans le Var. Notre carnet de commandes est rempli avec une visibilité à 3 ou 4 mois. Nous avons connu une grosse chute d'activité en 2015 et 2016. 2017 était en progression et a même constitué un sursaut, permettant, grâce à des appels d'offres plus nombreux, de constituer le carnet de commandes de 2018. Mais, rien n'est assuré, pour autant, sur le long terme et la fin de l'année 2018 reste floue* », analyse le vice-président de La Crau Pole. •

Gilles CARVOYEUR

LAURENT FALAISE : « L'UNION FAIT LA FORCE »

Le président rappelle qu'elle a été créée en 2011. « *Elle regroupait alors 43 entreprises sur la Zone d'activités de Gavarry. Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 170 entreprises qui sont présentes sur 3 zones d'activités.*

L'association travaille sur de nombreux dossiers pour les entreprises (arrivée de la fibre optique, implantation des caméras de sécurité, organisation de la journée de collecte gratuite à la déchetterie).

Elle représente 1 200 salariés et les entreprises ont investi, de manière privée, plus de 100 millions d'€ !

De grandes entreprises sont présentes : Brenguier, Massaferro, France Récupération, SNRTM (Groupe ARNAL), FIOUL 83 ». •

ACE 83

Alexandra Troglia « Notre meilleure publicité, ce sont nos clients »

Spécialisée dans les travaux d'électricité et de climatisation, l'entreprise ACE 83, basée à La Crau, a été créée en 2007.

Pour Alexandra et Lionel Troglia, les dirigeants de la PME, « *cette activité est la suite naturelle d'une longue histoire* ». En effet, Lionel travaille dans le secteur depuis l'âge de 15 ans et compte, à ce jour, une trentaine d'années d'expérience dans le secteur. Même chose pour Alexandra Troglia qui, en tant que gérante de l'entreprise, compte une réelle ancienneté dans le domaine de l'électricité et du chauffage. Par ailleurs, la PME adhère à l'association des zones d'activités de La Crau (La Crau Pole).

DES CLIENTS DANS TOUT LE VAR

« *Notre PME travaille pour de nombreux promoteurs, pour d'autres entreprises voire des particuliers. Elle rayonne sur l'ensemble du département du Var* », détaille Alexandra. Elle ajoute : « *Parmi nos nombreux clients, nous comptons, par exemple, l'entreprise Fêter et Recevoir, basée à La Valette-du-Var, les Cash Express du Var, le promoteur SAGEM (La Garde)* ».

En ce qui concerne les chantiers, le carnet de commandes est bien rempli.

Lionel Troglia explique : « *Il faut compter, en moyenne, entre un à trois mois pour un chantier. Actuellement, nous travaillons à Toulon et à La Garde sur deux grosses commandes* ».

« *L'entreprise assure la garantie décennale comme toutes les autres entreprises du secteur. Il faut savoir que nous effectuons rapidement le dépannage de nos installations chez nos clients, en cas de besoin. C'est une marque de fabrique de ACE 83 d'être à l'écoute de nos clients. Nous leur apportons également notre aide pour des études, des devis et des conseils et pour le Service Après-Vente. Notre meilleure publicité, ce sont nos clients* », insiste Lionel.

IMPORTANCE DE L'APPRENTISSAGE

Depuis que l'entreprise existe, elle a toujours accordé une grande importance à l'apprentissage : « *Je suis moi-même un ancien apprenti qui a beaucoup appris sur le métier grâce à cette filière de formation et je trouve normal de transmettre mon savoir-faire par le biais de l'apprentissage aux jeunes qui entrent dans le métier* ».

Ainsi, ACE 83 travaille en partenariat avec le CFA du bâtiment, implanté sur le campus de la Grande Tourrache à La Garde. La PME emploie actuellement deux apprentis sur un total de 6 salariés. « *Sully, l'un de nos jeunes apprentis, a été embauché par notre entreprise avec un contrat en CDI* », se félicite Alexandra.

IMPLICATION CITOYENNE

Sur un plan sociétal, l'entreprise est particulièrement impliquée dans la vie associative sportive locale.

« *Nous sommes partenaires du club de basket de Carqueiranne, du club de football de La Crau, Hyères, Carqueiranne, du rugby club La Crau, Carqueiranne, Hyères (RCCHC) et du club loisir de rugby Les Esperadous dont je suis le trésorier* », conclut Lionel. •

Gilles CARVOYEUR

ACE 83 - 80, Chemin des Narcisses
83260 LA MOUTONNE
Tél. 04.94.21.99.08 - Port. 06.75.74.05.58
e-mal : ace83@orange.fr

« La Fête de la Bière, c'était juste la folie » !

Pour une première édition, la Fête de la Bière fût une grande réussite. Elle s'est déroulée dans une très bonne ambiance, avec des visiteurs heureux de partager une raclette ou une choucroute et surtout une bonne bière !

Le succès de la fête a reposé également sur la participation des commerçants, qui durant tout l'événement, du vendredi 9 février au dimanche 12 au soir, ont accueilli avec le sourire les milliers de visiteurs !
Le chapiteau venait à peine d'ouvrir qu'il a été pris d'assaut ! Tous les exposants attendaient le public, venu en nombre, avec bières et choucroute. Sans oublier l'obligatoire intermède sportif avec la diffusion du match de rugby Écosse / France, le dimanche, en fin d'après-midi.
Durant trois jours, les brasseurs locaux, confortablement installés sous le chapiteau de 450 m2, installé place Général de Gaulle, ont fait déguster leurs productions artisanales. Côté musical, le programme a ravi les spectateurs (vendredi et samedi soir). Et chacun a pu découvrir à l'envie les bières artisanales, la choucroute et la restauration traditionnelle alsacienne).
Bref, la bonne humeur était au rendez-vous. Un succès qui tient aussi à l'implication de la ville du Pradet et du Comité des Fêtes. Comme le confiait Sandra : « *Ce fût un super événement avec un accueil chaleureux et au top ! Bravo et merci* » !
« *Merci à tous pour votre participation à cette première édition de la Fête de la bière ! À l'année prochaine* », conclut Xavier Coumont, la cheville ouvrière de l'organisation ! •

Photos André GOFFIN

Politique municipale

Patrick Martinelli : « Nous n'augmenterons pas les taxes en 2018 »

Pour le premier magistrat de cité, il existe un corollaire au vivre ensemble : c'est l'exigence et il en compte quatre.

Il explique : « *La 1ère exigence, c'est l'exigence de sécurité dans la protection des biens et des personnes. Elle se concrétise dans la mise en œuvre d'un plan de sécurité, lors des festivités, par notre participation aux travaux et études menés par le SMBVG pour l'obtention du PAPI d'Intention, prémices à des travaux de protection des inondations (…). C'est aussi l'exigence dans notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et dans notre plan pluriannuel d'accessibilité. C'est, aussi, des travaux de sécurisation de nos espaces, avec la pose de barrières, potelets et mains courantes. Certes, des petits travaux mais indispensables dans la vie de tous les jours* ».

céral à chacun de nos clochers et si notre cœur penchera toujours vers chacune de nos communes, la raison nous amène à pencher vers l'intercommunalité et nous ne reviendrons pas en arrière.

Je sais que nos communes ont deux siècles d'histoire alors que l'intercommunalité n'existe que depuis 20 ans et qu'elle est loin d'être parfaite !

Je sais qu'elle doit empiéter le moins possible sur les prérogatives des communes mais doit seulement, et c'est déjà beaucoup, nous permettre de faire ensemble ce que nous ne pouvons plus faire seul ! Alors autant la faire bien, à notre main, avec volontarisme et pragmatisme plutôt que de la subir. En fait, nous n'avons pas le choix, soyons plus forts ensembles ! Mais aussi forte que doit être notre communauté de communes qui porte le beau nom de MPM (Méditerranée Porte des Maures), nous devons tisser les liens les plus forts possible pour que le M de Méditerranée ne transforme pas en T de Toulon ! Deux exemples de réussite avec la compétence commune d'entretien des pistes DFCI et, depuis un an, la création de l'OTI où chaque commune conserve son authenticité en partageant les expériences de chacun, tout en gardant nos bénévoles locaux. Bravo et félicitations à tous.

Depuis le 1er janvier de cette année, la compétence GEMAPI, spécifique à la gestion des milieux aquatiques et à la protection contre les inondations, devient intercommunale. C'est un enjeu prioritaire pour nos communes avec d'importants et onéreux travaux financés à plus de 60% par nos partenaires et aussi par une taxe spécifique de solidarité ».

LE CHOIX RAISONNE DE L'INTERCOMMUNALITE

Le maire poursuit son raisonnement : « *La 2ème exigence, c'est que nos communes et les élus que nous sommes travaillent ensemble dans l'intérêt général. C'est une des définitions de l'intercommunalité. Je sais que l'on peut regretter l'époque bénie des communes autonomes, ce temps ne reviendra pas.*

Je sais que nous gardons un attachement vis-

600 000 € EN MOINS DANS LES CAISSES !

Patrick Martinelli ajoute : « *La 3ème exigence, c'est la rigueur dans la gestion de nos finances communales. C'est la maîtrise des dépenses, toujours par des recherches d'économies afin de faire face au nouveau contexte national et aux enjeux du financement de nos projets. En 2017, la dépense aura été d'environ 3,5 M€. Comme recettes, nous avons encore pu compter sur une Dotation de solidarité communautaire de 320 000 €. L'intercommunalité est un partenaire financier pour nos communes depuis sa création, je tiens à le souligner.*

Par contre, la Dotation Globale de Fonctionnement, versée par l'État, réduit : 680 000 € en 2013, 200 000 € en 2017, soit une perte de 480 000 € (l'équivalent de 12 emplois) .

Pour 2018, cette dotation sera soumise au test économique communal. En bref, si nos dépenses de fonctionnement diminuent, la dotation restera stable, dans le cas contraire, elle diminuera, quoiqu'il en soit, on arrive vite à zéro !

Une autre bonne nouvelle : Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Nous y contribuions pour 35 000 € en 2014, 121 000 € en 2017,

Si on fait un rapide calcul : avec moins 480 000 en recettes et plus 121 000 en dépenses, cela donne moins 600 000 dans la caisse en 2017.

Et, on a investi sans augmenter les taxes !

Au titre des subventions, elles sont de plus en plus restreintes. Comme depuis de nombreuses années, l'État a versé une aide de 112 000 € pour les travaux d'eau de Saint-Michel, la Région 91 000 € pour la rénovation du CTM. L'Agence de l'eau a attribué 430 000 € sur deux ans. Le Département 597 € mais beaucoup de dossiers sont encore en cours.

2018 restera une année difficile, dans un contexte financier où les collectivités sont repues à des transferts de compétences ou à de nouvelles charges et où le rôle de la commune se réduit à être un sous-traitant de l'État, sans que les nouveaux coûts induits ne soient compensés financièrement. Pourtant en 2018, il n'y aura encore pas d'augmentation des taxes locales » !

MAITRISER LE PLU

Enfin, pour l'élu la 4ème exigence porte sur la maîtrise de l'espace, du lieu de vie, c'est à dire le PLU.

« *Notre PLU actuel date de 2007, déjà 10 ans. Sa révision, débutée début 2017 devrait aboutir en fin de cette année. Elle marque une réelle étape en matière de planification du territoire communal, en répondant aux enjeux majeurs du développement de la commune : Préserver l'authenticité du cadre de vie, conforter la vocation de pôle de proximité, préserver le terroir local et protéger la richesse environnementale et paysagère.*

Ce document revêt une importance capitale car il fixe des objectifs de développement et de population dont la prévision est de 7 000 habitants à l'horizon 2030. Alors en quelques verbes : développer, protéger, préserver, conserver, maîtriser.

Tout ceci, dans l'objectif d'accueillir les nouveaux arrivants dans de bonnes conditions, avec des infrastructures suffisantes et appropriées comme l'accueil des enfants.

Les services municipaux, œuvrent au quotidien au développement de la ville, à la qualité de vie, aux services indispensables qu'ils soient en interne à la collectivité ou au service des habitants. Chaque jour, dans nos quartiers, dans les bâtiments ou dans des bureaux, des femmes et des hommes répondent à un service public et c'est ce service public qui a été au centre de nos discussions lors des réunions de quartier », conclut le maire de la cité. (…). •

Zone industrielle du Palyvestre

Jean-François Mauté, président : « Regroupés, nous serons plus forts »

Créée par une poignée de volontaires, l'UA2P existe depuis 10 ans et enregistre, aujourd'hui, une cinquantaine d'adhérents (2017) contre 34 en 2016.

Pour autant, il n'est pas question pour le président Jean-François Mauté de se reposer sur ses lauriers.

CENT FOIS SUR LE METIER...

Le chef d'entreprise à la retraite ne ménage pas sa peine et ses efforts, accomplissant même très régulièrement du porte à porte pour aller à la rencontre des patrons des entreprises (grandes ou petites) de la zone.

Des efforts qui parfois sont couronnés de succès, notamment lorsqu'il intervient auprès des élus de la ville de Hyères ou des institutions (TPM).

C'est pourquoi, lors de la dernière assemblée générale, il s'est félicité de constater que le nombre d'adhérents avait augmenté de 20%. Comme il le répète à l'envie : « *Plus nous serons regroupés, plus nous serons forts pour obtenir satisfaction auprès des élus et de nos interlocuteurs (CCI, TPM, Région, Département)* ».

ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN !

Comme le dit, très souvent, Hubert Falco, « *seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin* » !

Jean-François Mauté partage cette vision des choses. Au moment du bilan moral, il a rappelé les grands combats de l'association, menés en 2017 : fonctionnement des caméras, pose de panneaux d'information par TPM, problème d'inondabilité des terrains, demandes de terrains à construire ou à aménager pour des extensions par les entreprises (demandes non solutionnées pour l'instant faute de terrains disponibles), travaux d'assainissement dans la zone.

Le président de la zone industrielle a rappelé également les excellentes relations qu'il entretient avec la CCI, notamment par le biais de l'agence de Hyères, représentée à l'assemblée générale par Patrick Raygades.

EXTENSION DE LA ZONE IMPOSSIBLE POUR L'INSTANT

« *Nous avons évoqué avec la CCI et TPM, la problématique du PAPI (plan de prévention contre les inondations) dont la mise en œuvre permettra de limiter les dégâts causés aux entreprises en cas de fortes pluies. Ce dossier est géré par la Métropole. Au niveau de la zone Sud, nous avons reposé la question de la deuxième caméra et l'uniformisation des panneaux publicitaires. En ce qui concerne une extension possible de la zone, le dossier est bloqué, faute de terrains disponibles. Les terrains existants sont soit des terrains agricoles, soit des terrains inondables. Il est très compliqué de trouver de nouveaux terrains. TPM est également responsable de l'éclairage public ainsi que d'une partie de la piste cyclable, celle qui passe devant l'aéroport. Celle qui descend vers le port est de la compétence du Département. À chaque fois, il nous faut nous adresser au bon interlocuteur. C'est mon travail* » !

PARTENARIAT AVEC LA GAZETTE DU VAR

Le président Mauté a ajouté : « *Des travaux de réhabilitation au niveau de la zone ont débuté en janvier et vont se poursuivre jusqu'en avril prochain. Pour éviter des nuisances aux entreprises, une partie des travaux est réalisée la nuit. À ce sujet, je remercie la mairie de Hyères qui nous a aidé dans l'aboutissement de ce dossier* ».

Par ailleurs, Jean-François Mauté s'est félicité du partenariat avec La Gazette du Var, notre journal, « *car, ce média est à l'écoute de nos entreprises et de nos préoccupations* ». À ce sujet, le journal est distribué dans chaque entreprise, tous les quinze jours.

Enfin, le président de la zone du Palyvestre a évoqué les dernières déclarations du président de la zone de Saint-Martin, qui souhaiterait réunir en une seule entité l'ensemble des zones industrielles de Hyères (Palyvestre, Saint-Martin, Bayorre, Saint-Gervais, Roubaud).

« *Tout le monde est d'accord qu'en se réunissant, nous serons plus forts. Que les zones se regroupent, c'est aussi notre avis. Mais qui gérera cet ensemble si le projet abouti ? Il ne s'agit pas d'être un velléitaire, il faut être aussi dans l'action* » analysait, avec pertinence, le président Mauté.

MUTUALISER LES ZONES

Le vice-président Eric Girardo, en charge du bilan comptable, est sur la même longueur d'onde. Tout comme Patrick Raygades, qui, dans un passé récent, a déjà travaillé sur ce dossier, notamment quand il s'est agi de réunir l'ensemble des zones qui composent aujourd'hui l'UA2P.

« *Certes, il faut mutualiser car vous présidez les zones en plus de votre travail. Il existe des zones industrielles naturelles comme celle du Palyvestre. Ensuite, regrouper toutes les zones pourquoi pas car cela permettrait de faire entendre une seule voix économique à Hyères. On pourrait commencer par un échange sur les bonnes pratique* », avance le responsable de l'antenne de Hyères de la CCI.

CONSENSUS DE LA METROPOLE

Intervenant en conclusion, Françis Roux, premier adjoint au maire de Hyères, vice-président de la Métropole, a promis de faire remonter à qui de droit les principales doléances. « *Investir 1,1 millions d'€ dans la zone, c'est mérité ! C'est une zone dynamique et la mettre aux normes est de notre responsabilité d'élu. La Métropole comptera, à terme, 65 ZAE, après la création de celle du Roubaud. Nous avons besoin d'un consensus au niveau métropolitain. La zone du Roubaud sera dédiée au tertiaire. En ce qui concerne les inondations, Hyères est une ville à risque. Nous avons dépensé 4 millions d'€ cette année pour lutter contre les inondations mais désormais cette compétence dépendra de TPM, à travers la taxe GEMAPI. Tous les élus de la Métropole ont voté pour cette taxe. Il y a eu un réel consensus sur ce dossier* », a assuré Françis Roux.

À noter enfin que le bilan comptable et moral a été approuvé à l'unanimité. Au moment de la réélection du bureau, le vote a également été unanime. •

Gilles CARVOYEUR

Syndicat Mixte de protection et de valorisation de la forêt

Préserver les paysages qui font l'attractivité de notre territoire

C'est en 1987 que Philippe de Canson crée le Syndicat (SIVU) avec Léopold Ritondale, après les terribles incendies de 1985 et 1986 qui ont ravagé les massifs depuis Pierrefeu-du-Var jusqu'à La Londe-les-Maures, en bord de mer.

Le financement du syndicat est assuré par une subvention à part égale entre la ville de Hyères et la communauté de communes Méditerranée Porte des Maures à hauteur de 75 000 € pour chaque collectivité. Il bénéficie également de financements de la part du Département, de la Région et de l'Europe. Grâce à son action, le syndicat a permis de contenir les incendies entre 1988 et 2017, un laps de temps où on n'a pas compté un seul incendie.

TOUT ETAIT À FAIRE !

« *Car, tout était à faire (pistes, débroussaillement, etc.). De 1987 à nos jours, le travail n'a donc pas manqué ! Qu'on en juge par les réalisations de ces dernières années : Création de la piste du Revaou, entretien de tout le réseau de pistes de Hyères et La Londe et surtout débroussaillement de 25 mètres de chaque côté (opérations réalisées tous les 3 à 5 ans)* », rappelle Serge Portal, adjoint au maire de La Londe-les-Maures et président du SIVU.

De son côté, Elie di Russo, adjoint au maire de Hyères, adjoint spécial des Borrels et vice-président du SIVU, raconte : « *Des pistes avec des zones de débroussaillement et l'installation de citernes ont quadrillé le massif. Des pistes dites prioritaires ont été créées pour permettre une meilleure sécurité des services de secours, en prenant en compte les vents dominants. Ces pistes permettent aux véhicules des sapeurs-pompiers de se croiser plus facilement* ».

PISTE STRATEGIQUE

Le vice-président du SIVU ajoute, en bon connaisseur du dossier : « *Je prends l'exemple de la piste qui part du Viet et qui court jusqu'à Valcros. Cette piste stratégique « Le Viet - Col du Babaou », longue de 20 kilomètres et large de 6 mètres, est débroussaillée de part et d'autre sur 50 mètres et avec des aires de retournement tous les kilomètres, et une citerne tous les 2 kilomètres. Cette piste est toujours à l'abri du mistral* ».

Des pistes roulantes (nom donné à l'époque par les pompiers) ont été créées sur les crêtes (position dominante par rapport au feu). Ces pistes ont été abandonnées par les services incendies pour revenir à des pistes sous le vent bien plus à l'abri.

TRAVAUX POUR LES TROIS ANS À VENIR

Tous les gros travaux ont été réalisés (pistes / débroussaillement) mais il reste des points d'amélioration sur les deux communes.

Serge Portal rappelle les travaux qui sont programmés pour les trois années à venir : « *La reprise de l'entrée Est de la piste de Camp Long (mal étudiée par l'ancienne municipalité). Très pentue, cette piste se détériore rapidement, la reprise de l'ancienne piste avec des lacets assez larges pour que les pompiers puissent rouler tranquillement, la reprise du pluvial afin de canaliser les fortes pluies qui causent beaucoup de dégâts, la révision du PIDAF, l'entretien de tout l'axe stratégique (débroussaillement indispensable) et le classement de certaines pistes en pistes DFCI* ».

Enfin, il faut noter que des actions de nettoyage, avec l'aide des CCFF des deux communes et de valorisation de l'oliveraie ont été réalisées.

Pour Elie di Russo, « *c'est un exemple de coopération efficace entre les deux communes. Préserver notre patrimoine forestier, c'est préserver des paysages qui font l'attractivité de notre territoire et qui jouent un rôle économique. L'année 2018 sera marquée par la révision du PIDAF qui couvrira entièrement la partie de la commune de Hyères* ». •

Gilles CARVOYEUR

Attractivité

Élie di Russo : « Que l'entreprise MAS continue de klaxonner longtemps » !

« Vous ne viendrez plus chez nous par hasard », clamait une grande enseigne de distribution de carburant ! Ce n'est par hasard, également, si Martine Chaugny et Marc Zoonens, gérants de MAS SARL, ont choisi de délocaliser leur entreprise de Paris à Hyères.

Martine Chaugny et Marc Zoonens, racontent : « *Effectivement, notre entreprise s'est installée à Hyères, après des années d'implantation en région parisienne* ».

EBLOUI PAR LA BEAUTE DE HYERES

Mais le choix de Hyères n'est nullement dû au hasard !

En visite dans la région, il y a quelques années, Marc Zoonens tombe sous le charme de Hyères, « *ébloui par la beauté de la ville et par le pittoresque de la vallée des Borrels.*

Ensuite, je n'ai eu qu'une obsession de trouver la villa qui me corresponde », se souvient-il. Et, après plusieurs mois de recherche, le chef d'entreprise trouve enfin la maison de ses rêves dans la vallée des Borrels. « *Un vrai coup de cœur ! Au départ, je recherchais une simple résidence secondaire. Mais, plus je recherchais une maison, plus j'avais envie de m'installer ici pour y travailler. Originaire d'Eure-et-Loir, j'ai retrouvé, ici, le charme de la campagne de mon enfance. Et, très souvent, je me disais : Qu'est-ce que je serais heureux si je pouvais vivre ici* » !

Pour Martine Chaugny, la co-gérante de la PME, le choix de Hyères s'est également imposé tout naturellement : « *Mes parents venaient en vacances à La Londe-les-Maures lorsque j'étais petite. Je connais donc cette région depuis très longtemps ! Plus tard, j'ai fait le projet de m'y installer définitivement. Et, c'est ainsi qu'aujourd'hui nous habitons la vallée des Borrels* ».

L'ENVIRONNEMENT CREE DE L'ATTRACTIVITE

Ils ajoutent : « *Nous exerçons une activité totalement atypique puisque nous fabriquons des avertisseurs sonores pour les chemins de fer, « les klaxons » des trains qui circulent principalement dans le pays, soit environ 3 000 par an. Nous sommes le dernier fabricant français dans ce domaine, ce dont nous sommes fiers, malgré la forte concurrence à laquelle nous sommes soumis. L'activité est gérée par un système d'appels d'offres restreints car tous les produits sont homologués et réglementés par des normes européennes* ».

Elie di Russo, adjoint au maire de Hyères, adjoint spécial des Borrels, ne cache pas sa satisfaction de voir implanter cette nouvelle PME à Hyères : « *Je suis très heureux de l'installation de cette activité particulièrement originale, activité qui*

constitue à, elle-seule, toute une histoire. Je me plais de souligner que le choix de Hyères s'est fait sur des arguments et des critères environnementaux. Comme quoi notre environnement exceptionnel, et je le dis souvent, créée de l'attractivité économique ».

L'élu rappelle les difficultés que les deux entrepreneurs ont connu pour trouver un local pour leur activité : « *Cela n'a pas été simple car les locaux industriels disponibles ne sont pas très nombreux sur la commune. Celui qu'ils occupent aujourd'hui fait une surface de 350 m2, correspondant parfaitement à ce qu'ils recherchaient. De plus, le hangar ne comporte aucun voisin, ce qui est bien pratique quand il faut tester les klaxons* ! » Il conclut : « *L'implantation au Pyanet de la SARL MAS est un bon signal pour l'économie locale. Je souhaite que l'entreprise continue de klaxonner longtemps* » ! •

Gilles CARVOYEUR

LA LONDE LES MAURES

EXPOSITION

DE LA CLOCHE RESTAURÉE

DE L'ÉGLISE DE LA NATIVITÉ

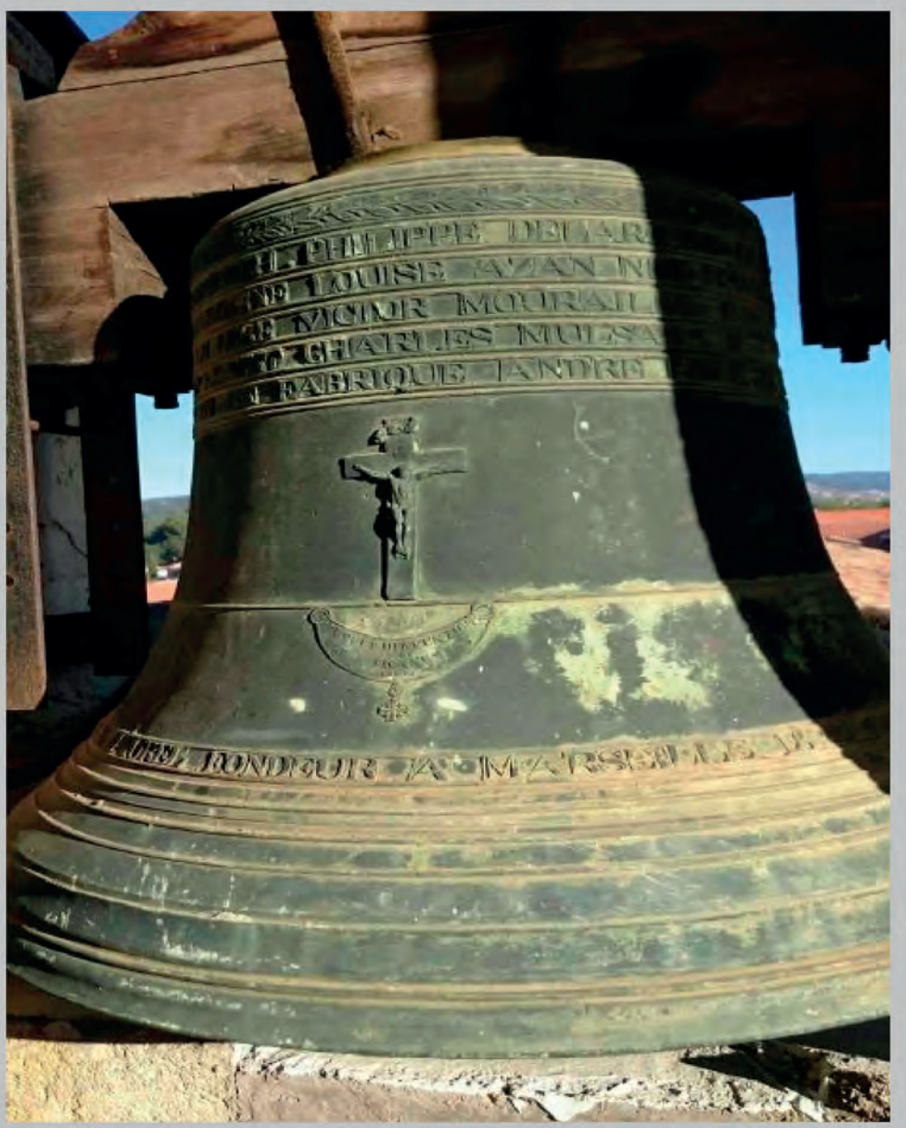

EXPOSITION
ENTRÉE LIBRE

DU 19 AU 24/2
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26/2 AU 4/3
EGLISE DE LA NATIVITÉ

CONFÉRENCE
"LES SYMBOLES ET L'ARCHITECTURE DU PATRIMOINE RÉPUBLICAIN DANS LE VAR" PAR ALPHA
LE 23 FÉVRIER
18H - SALLE CASSIN

MESSE & BÉNÉDICTION
DIMANCHE 4 MARS
10H - EGLISE DE LA NATIVITÉ

LA LONDE LES MAURES

« Les Amis du Maire »
Déjà 10 ans et toujours un soutien indéfectible

Daniel Grare, premier président de l'association, a ouvert la séance de cette Assemblée Générale Ordinaire, qui tenait plus de l'assemblée extraordinaire, quand on connaît le nombre d'adhérents que l'association a fédéré en dix années d'existence.

Effectivement, fin 2017, l'association comptait 1517 membres ! Christian Bondroit, président de l'association, a présenté les activités organisées en 2017 dans le cadre du rapport moral de l'association, puis a développé les objectifs d'activités pour 2018. En vedette, le repas champêtre des 10 ans, qui se déroulera le dimanche 10 juin prochain, au camping du Pansard. Tandis qu'une soirée spectacle est prévue courant novembre.

SOUTIEN INDEFECTIBLE AU MAIRE

Le président, après avoir présenté l'ensemble de son conseil d'administration, n'a pas manqué de rappeler l'implication infaillible des bénévoles dans l'organisation des grandes manifestations de l'association. Il a aussi remercié l'ensemble des adhérents pour leur soutien indéfectible à François de Canson et son équipe municipale.

À l'issue de la présentation du bilan financier, Jean-Michel Porte, trésorier, a passé la main à son successeur, Johann Legallo, élu par le conseil d'administration.

Traditionnellement, le maire a clôturé cette séance par une intervention, attendue de tous, avec son lot de confidences réservé aux Amis du Maire. Après avoir reçu, des mains du président, sa carte de membre d'honneur des dix ans de l'association, le premier magistrat a invité l'ensemble de l'assistance à partager le verre de l'amitié. •

Pascal JOLLIET – Photos Jean-Marie MASSIMO

Élection
Axelle Bricout, Miss Bormes 2018

Au terme d'une soirée de gala lumineuse devant un parterre de 400 personnes, Axelle Bricout a été élue Miss Bormes 2018 aux côtés de ses deux dauphines Kelly Maes et Margaud Aparicio.

Après deux heures de suspens et de chorégraphies, mises en scène par Anne Sophie Deprez, la jeune Borméenne de 18 ans s'est vue remettre sa couronne des mains de Julie Ghallab, miss Bormes 2017. « *Je suis très attachée à ma commune et je serai présente lors des différents événements ou manifestations organisés tout au long de l'année* », a déclaré, le visage rayonnant, Axelle Bricout, Miss Bormes 2018.

Chaleureusement félicitée par le maire, François Arizzi et Catherine Casellato, adjointe à la culture, Miss Bormes a, d'ores et déjà, donné rendez-vous au public le dimanche 25 février prochain pour sa première représentation officielle lors du Corso fleuri de Bormes-les-Mimosas •

Morgane AUFFRET (Texte et photos)

Mimosalia 2018
Le témoignage exceptionnel de Pierre Rabhi

Deux soirées qu'il ne fallait pas rater, organisées avec la participation des membres de l'association Colibris, et notamment la conférence unique de Pierre Rabhi.

Grand succès pour l'édition 2018 de Mimosalia où l'événementiel et le naturel se sont mêlés pour le plus grand plaisir de très nombreux participants.

Moment fort de l'événement, la conférence de Pierre Rabhi, qui a rassemblé plus de 1 000 personnes au gymnase Pierre Quinon. Un témoignage unique, chaleureusement applaudi par le maire, François Arizzi et les élus, au cours duquel chacun a pu réfléchir sur un mode de vie respectueux des hommes et de la terre.

CARTON PLEIN POUR LE FILM « DEMAIN »

Côté jeunesse, carton plein pour la projection du film « Demain », le long métrage de Cyril Dion et de Mélanie Laurent et le débat proposé par le conseil municipal des jeunes qui a accueilli 200 spectateurs. Dans le village, plus de 80 exposants étaient venus de toute la France pour proposer leur production de qualité. Les ateliers créatifs et ludiques ont permis de réaliser des mobiles en poterie, des smoothies de jus de fruits ou de jolis dessins. Un peu plus loin, les membres du CMJ ont aidé le public à créer de la lessive à base de produits naturels ou de mettre en pots de jolis petits plants dans des pots customisés. Vente de plantes de collection, mobilier de jardin, exposition de peintures, jardin éphémère des services espaces verts, … ce sont autant de stands et d'activités qui ont séduit les grands et les petits visiteurs.

À noter la diffusion très prochaine du film, réalisé lors de la conférence de Pierre Rabhi, le samedi 27 janvier dernier. •

Morgane AUFFRET (Texte et photos)

Station de tourisme
« Une reconnaissance de tout premier plan »

Dans une commune alliant, de façon évidente et irréfutable, beauté naturelle et qualité de l'offre touristique, le classement en « station de tourisme », semblait une évidence !

Pourtant le 1er février, lors de la reconnaissance officielle de cette distinction par Jean-Luc Videlaine, préfet du Var, chacun (élus, acteurs du tourisme et de la vie économique) s'est rappelé combien le chemin a été long pour décrocher le « Graal touristique ».
« *Cette distinction intervient à l'issue d'un processus très sélectif, qui passe par un questionnaire de 50 rubriques puis par l'obtention d'un label décerné par un décret au Journal Officiel. C'est la confirmation de l'engagement de chacun qui a permis ce succès. Avec une conséquence non négligeable pour la vie communale, celle de son sur classement pour sa période estivale* », a expliqué le préfet.

EXCELLENT NIVEAU DE QUALITE DE VIE

Dans un rappel historique, Gil Bernardi soulignait l'importance de ce classement pour l'avenir. «(…) *Depuis plus d'un siècle que Le Lavandou rayonne à travers le monde de par sa renommée forgée du temps de la villégiature et vit, toujours et encore plus aujourd'hui, de l'essor économique lié au tourisme balnéaire dont la progression a pu être évaluée à une croissance de +7% en 2017* » !
L'élu ajoutait : « *Le classement que nous décerne aujourd'hui le préfet revêt des enjeux qui vont bien au-delà de la sublime carte postale. Ce titre d'excellence, attribué à seulement 245 communes sur 36 000 que compte la France récompense les actions que nous déployons dans divers domaines et que nous gérons quotidiennement, scrupuleusement, pour maintenir un excellent niveau de qualité de vie aux Lavandourains et aux visiteurs.*
L'environnement, les plages, la culture, l'offre événementielle et sportive, la promotion touristique mais également la sécurité, l'urbanisme, l'accessibilité et la qualité de nos équipements… tous ces vastes chapitres ont été méticuleusement détaillés dans un rapport établi par nos services puis étudiés par les autorités avant de nous attribuer ce classement ».

UN TITRE D'EXCELLENCE POUR 12 ANS

Pour le premier magistrat : « *Être classé « Station de tourisme » veut dire que nous sommes, nous les élus, aux côtés des agents municipaux, des équipes du port et de l'office de tourisme mais également les acteurs économiques et les citoyens qui contribuent à cette démarche, les protagonistes de cette réussite. Et sans faire dans l'auto-satisfecit béat, nous pouvons être fiers de ce travail conduit et de cette quête d'excellence poursuivie depuis des années, comme de la fructification de ces talents* ».

Puis, le maire de la cité des Dauphins a rappelé les distinctions obtenues ces dernières années : Le label 4 fleurs, obtenu en 2013 et maintenu en 2016, le label Pavillon Bleu décerné au Lavandou depuis plus de 30 ans sans discontinuité, les démarches environnementales mises en place par le port depuis plus de dix ans et récompensées en 2016 par la certification « *AFAQ-AFNOR port propre* », la démarche Qualité tourisme portée par l'Office de tourisme et son classement en catégorie 1 en sont les parfaites illustrations…

Il a conclu par ces mots d'espoir : « *Vous l'aurez compris, Le Lavandou bouge, évolue. Le Lavandou œuvre et bénéficie, aujourd'hui, d'une reconnaissance de premier plan qui devrait être un atout considérable pour tous les acteurs économiques de la ville puisque l'État nous a fait part de sa volonté de promouvoir les communes labellisées « Station de Tourisme » au plan national et international. Avec l'assurance que ce titre augure de belles perspectives porteuses, je vous remercie de votre dévouement* ». •

Texte et photos Francine MARIE

Politique culturelle
Gil Bernardi, maire : « Notre vie culturelle a changé d'envergure »

Avec la sécurité, la jeunesse et la culture ont été, également, au centre du projet municipal.

En effet, la jeunesse bénéficie d'une toute nouvelle crèche, remarquable de beauté et de confort, jusque dans ses tables à langer - pilotes - merveilles de technologie pour les tout-petits mais pas seulement.

Le maire de la cité explique : « *À ces travaux, il faut ajouter l'extension-rénovation de l'école maternelle Marc Legouhy, qui offre une qualité d'accueil exceptionnelle et une cour de récréation presque aussi réussie que celle de La Crau, dont elle s'inspire avec modestie et d'une protection renforcée et prioritaire de la sécurité de tous les locaux scolaires, systèmes de sécurité qui, ont servi de modèle à bon nombre d'établissements de ce département* » !

TRANSFORMATION DE LA MAIRIE-ANNEXE

Continuant le bilan de son action municipale, il ajoute : « *En même temps, nous avons rénové l'Espace Culturel, le Fougaou ouvert à nos aînés, la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville et les locaux commerciaux du port, ainsi que la moitié des espaces publics attenants en dallages élégants, et redéfini leur éclairage comme leur végétation, le reste suivra pour Pâques.*
Et, dans ce même programme, nous avons transformé les locaux de la mairie-annexe de Cavalière en bureau multi-services de poste communale, et nous lui avons adjoint un Bureau d'Information Touristique, annexe d'un Office de Tourisme dont le classement en 1ère catégorie a constitué un véritable challenge et un vrai succès, devançant de quelques mois le classement, de notre commune en Station Classée de Tourisme, le 29 novembre 2017 ».

LES SUPERBES TRAVAUX DE LA VILLA THEO

Sur le plan culturel, le premier magistrat ne cache pas sa joie : « *Notez encore les travaux au niveau de la Villa Théo et son esplanade fontaine, transformée en Centre d'Art et de Culture, non seulement pour y recevoir de belle manière les élèves de l'École d'Arts Plastiques, mais également en lieu d'expositions et de concerts. La Villa Théo, superbe figure de proue d'un Chemin des peintres, soutenue par le Département, la Région comme par le mécénat, porté par la Fondation du Patrimoine, et qui a pris un nouvel essor avec une ampleur accrue, et qui permet d'affirmer la position majeure du Lavandou dans le cercle très étroit des destinations culturelles de premier plan. Le Lavandou, dont les paysages et la lumière irradient les plus grands musées, aux cimaises de celui d'Orsay, du Métropolitan ou de Saint-Pétersbourg* ».

UN NOUVEL ATOUT CULTUREL ET TOURISTIQUE

Le maire conclut : « *Notre nouvel atout culturel et touristique, doublement appréciable, d'abord parce qu'il est réussi ; ensuite parce qu'il fait enrager les mêmes sempiternels grincheux, qui ont tôt fait d'oublier leurs critiques d'hier sur le vide culturel du Lavandou. Une vie culturelle, donc, qui a changé d'envergure et de rythme, en proposant ses vendredis de conférences à thèmes et son cycle de café-théâtre, tout au long de l'année. Et vous êtes nombreux à les apprécier* » (...). •

Le Corso fleuri en images

Le bel hommage au monde associatif

La 10ème édition du Corso Fleuri a séduit des milliers de spectateurs.

Comme chaque année, la fête s'est déroulée sur deux jours (samedi 10 et dimanche 11 février) avec la participation de « La Fanfare de LVIV », invitée d'honneur en 2018. Une magique fête des fleurs qui a rendu hommage au monde associatif et à tous les bénévoles, heureux de donner une image rayonnante de la ville.

Le samedi, après une parade, dans les rues du centre-ville, des chars illuminés, un apéro Corso était proposé, dans l'avenue des Alliés, par les commerçants. Le lendemain, le grand défilé des chars, suivi de la bataille de fleurs, a attiré des milliers de visiteurs. La fête s'est terminée par un apéritif de clôture sur le parvis de l'Office de Tourisme. •

Photo André CASTEL

LES CHARS DES ASSOCIATIONS

Leï Petanquaires : « La Patrouille de France »
Le Conseil Municipal des Jeunes : « La Reine des Neiges » (char de la Reine)
Le Judo Club Cavalairois : « Balade à Venise »
RC La Baie : « Robin des Bois »
Le Centre Ado : « E Viva España »
Le Lys d'Or : « Sport Boules JO Paris 2024 »
Les AVF : « Les 10 ans du Corso »
SNSM : « Les sauveteurs en mer »
L'ACAPIC : « L'Huître Perlière »
Planète Break Danse : « Les Romains et les Egyptiens »

Social

Les permanences PMI ont repris au Pôle Enfance

Après une pause de quelques mois, la Protection Maternelle et Infantile du Département est, de nouveau, présente avec trois puéricultrices qui conseillent et informent les parents.

Arrivée d'un nouvel enfant, s'assurer que sa santé est optimale, trouver des réponses à ses interrogations parentales sur la nutrition, la sociabilisation de l'enfant, son comportement, les vaccins ou autres difficultés, des puéricultrices spécialistes de la petite enfance sont prêtes pour accompagner tout parent, grands-parents ou proche d'enfants âgés de 0 à 6 ans, au centre de loisirs « *Les Petits Princes* », situé au pôle Enfance.

DES PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS

Sans rendez-vous, les permanences sont proposées aux familles de La Croix-Valmer, mais aussi ouvertes à celles des communes avoisinantes, en toute gratuité. Elles sont réalisées par trois puéricultrices qui tournent sur le secteur du golfe de Saint-Tropez. Ainsi, Delphine Perron était présente, le jeudi 11 janvier, pour la première journée de réouverture. Elle explique sa mission : « *Pesée, sommeil, éveil…, je suis là pour répondre à toutes les questions des parents. Le Département offre ce service, donc je peux aussi aiguiller vers des modes de garde en crèche ou par assistante maternelle car nous avons les contacts (…).*

Je reçois, surtout, des primo-parents qui stressent avec l'arrivée du bébé. Je donne également des conseils sur les allaitements maternels. Croyez-moi, ce n'est pas si naturel que cela de s'y mettre ! Je prends le temps de les écouter. C'est important, cela les rassure. Chaque grossesse, chaque naissance est différente. Les conditions sont toujours différentes : un changement géographique, des grossesses non désirées, des parents relax, d'autres stressés, des post-ados ou de plus de 40 ans, des avocats, des ingénieurs, des employés, des ouvriers, les profils sont diversifiés. On est ouvert à tous ». •

C.M. - Photo Service Communication

OU S'ADRESSER ?

Au centre de loisirs « Les Petits Princes 3 rue Frédéric Mistral à La Croix-Valmer, 04 98 12 61 50.
Apporter le carnet de santé de l'enfant.
UPS Golfe de Saint-Tropez, service PMI, 04 83 95 45 11.

À noter que Delphine Perron est présente chaque jeudi de 14h à 16h.

Les puéricultrices peuvent aussi venir à domicile sur rendez-vous en appelant au 04 83 95 45 11.

30ème Foulée Croisienne

Ambiance familiale et coureurs performants

La course phare de La Croix-Valmer se déroule dimanche 25 février mais les inscriptions ont déjà commencé !

Le parcours de 13,5 km est à l'identique de l'année précédente : composé de 80% de pistes forestières et 20% de route, avec un dénivelé positif de 303 mètres. Le départ est à 9h30 devant la mairie, l'arrivée devant les écoles rue Frédéric Mistral. Elle est reconnue par les coureurs pour la beauté et la variété des paysages notamment en milieu de parcours, avec une très belle vue sur les îles d'Or. Autre particularité : l'ambiance familiale même si l'on y retrouve des coureurs performants à échelle régionale. Parking et douche sont proposés gratuitement, coupes et médailles sont remises aux 3 premiers de chaque catégorie, un verre de l'amitié est partagé après la course avec un ravitaillement conséquent à l'arrivée (en plus de ceux de la course). Pour fêter cette 30ème édition, des tee-shirts originaux sont offerts en cadeau aux coureurs. Les inscriptions se font auprès de l'organisateur, la Maison des Jeunes et de la Culture, ou le jour même avec retrait des dossards dans la salle des fêtes, entre 8h et 9h20. Informations et inscriptions : M.J.C. 04 98 12 99 60.

RESTRICTIONS DE CIRCULATION

Elles ont lieu entre 9h15 à 11h30 dans les rues ci-après :

Frédéric Mistral partie 1 : interdite à la circulation sauf pour les riverains, de 9h25 à 11h15 dans le sens La Rotonde/Les Tennis. Stationnement interdit tout le long.
Frédéric Mistral partie 2 : circulation autorisée dans le sens écoles / tennis et interdite dans le sens inverse.
Route des Crêtes : circulation autorisée et réglementée par des signaleurs :

Lotissement Lou Rouve : circulation interdite dans le sens écoles / Réservoir et autorisée dans le sens Réservoir / écoles
Entrées SuperValmer, Les Emeraudes : circulation autorisée et réglementée par des signaleurs.
Pour les autres accès, rester vigilants le temps de la course et respecter la réglementation mise en place. •

80ème corso fleuri Bormes les Mimosas

Dimanche 25 février 2018

www.ville-bormes.fr
CORSO-FLEURI-BORMES.COM
33 (0) 4 94 01 38 38

VILLE DE BORMES LES MIMOSAS

VAR LE DÉPARTEMENT

Région PACA

france bleu provence

Mois de la Création
Bouger les corps et les esprits

Depuis le 2 février, La Farlède est en mouvement ! Et quoi de mieux que la danse pour y parvenir !

La magie de ce rendez-vous culturel est de croiser des jeunes artistes en devenir avec d'autres qui ont déjà dévoilé leur art à un plus grand nombre. Leur réunion dans cette manifestation est la démonstration de la pluralité de la culture et de l'art. Pour Frédérique Landron, directrice de la médiathèque, « *cette année, c'est une édition spéciale* » ! Elle poursuit : « *Notre objectif est d'offrir une galerie gratuite aux artistes de la région. Ce que nous faisons depuis 9 ans ! Cette année, nous innovons avec une nouvelle formule, en travaillant autour d'un thème. Chaque année, nous sommes ravis des rencontres que l'on fait* ».

Il faut aussi souligner l'implication de Martine Olivier, adjointe à la culture et au patrimoine, qui a travaillé à l'élaboration de cet événement.

CHARLENE, LA DANSEUSE

C'est le cas de Charlène Pons, étudiante aux beaux-arts de Toulon et danseuse confirmée. Lors de l'inauguration, en présence des élus dont Raymond Abrines, le maire, elle s'est attelée à faire bouger « *les corps et les esprits dans une performance* ». Charlène pratique la danse classique, le jazz et le contemporain depuis plus de 15 ans. Elle a donc fait partager son univers personnel.

MANON, LA PHOTOGRAPHE

Autre exemple avec Manon Giai-via, photographe. Installée en auto-entreprise depuis 5 ans, la jeune femme s'est « *immédiatement reconnue dans le thème du Mois de la Création qui porte, cette année, sur la Danse et le Mouvement* ». En effet, Manon est spécialisée dans les images de danse, une de ses premières passions. « *Chaque année, je réalise des prises de vue en extérieur avec des danseuses de talent ainsi que des photos pour les galas de danse pour de nombreuses écoles ou pour des familles pour des anniversaires, par exemple. Je fais souvent des photos à la volée. Bref, la danse et le mouvement, c'est vraiment mon domaine* », raconte l'artiste ! •

Gilles CARVOYEUR

À noter :
Vendredi 23 février à 18h30 : Soirée spéciale autour du mouvement, projections, débat et performances, animée par Yoann Montagne de l'association Namhtso.

Escale Louvois
Le 16 mars, c'est déjà la Saint-Patrick

Venez fêter la Saint-Patrick le 16 mars avant de rejoindre l'Irlande le 17 mars !

À l'occasion de la Saint-Patrick, la direction de l'IGESA Escale Louvois et son équipe proposent une ambiance de folie (Good Craic) afin de fêter la très symbolique date des Irlandais, le 16 mars (pour rester dans la tradition des vendredis festifs).

UN MOMENT TRES ATTENDU PAR LES CLIENTS

Maewyn Succat, plus connu sous le nom de Saint-Patrick, serait né vers 385 en Grande Bretagne, probablement en Écosse. Il est considéré comme le fondateur du christianisme irlandais. Et, c'est en son honneur qu'on le célèbre à l'Escale Louvois. Comme le confie le directeur, Patrick Campana, au prénom si prédestiné : « *C'est un moment très attendu par nos clients qui réservent, maintenant, d'année en année. Nous faisons le maximum pour les contenter et respecter, ainsi, les traditions. Chaque événement donne lieu à des échanges festifs et ludiques* ». On se doute que le directeur ne sera pas le dernier à respecter la tradition !

UN DEBUT DE SAISON DYNAMIQUE

Après un début de saison dynamique et affichant des succès dans leurs animations (la fête de la bière et la Saint-Valentin ont affiché complet), le programme des animations de l'année devrait séduire la fidèle clientèle de l'Escale Louvois. L'établissement toulonnais a su aborder, avec brio, le redémarrage de l'activité en 2014, parvenant à faire plaisir aux nombreux ressortissants des Armées, à leurs familles et aux nombreuses associations patriotiques qui fréquentent les lieux.

Pour le directeur et son adjoint, « *la qualité doit rester le moteur essentiel des activités proposées afin de garantir à la clientèle un rapport de confiance pour ceux qui réservent, désormais, longtemps à l'avance. Le rapport qualité-prix doit être conforté en offrant à chaque fois une belle prestation* ».

AUTHENTIQUE MENU IRLANDAIS

Une fois encore, la maison propose un authentique menu irlandais (tarte irlandaise au saumon fumé, daube de bœuf à la bière Guinness 1759, mousse au whisky, bière Guinness, etc.), sans oublier les musiques du groupe Live Dragon Fly. The Dragonfly, ce sont trois musiciens qui ravivent et actualisent des airs irlandais, issus du folklore. Le trio a fait les premières parties des plus grands (Alan STIVELL, Youssou N DOUR, Pascal OBISPO). Avec ces trois musiciens, créations et reprises s'entremêlent dans un folk celtique et rock énergisant ! •

Patrick Michel LOUVOIS

Il est prudent de réserver au service accueil. Pour finir la soirée jusqu'à 2h du matin le renfort d'un DJ est programmé !
2 formules sont proposées :
- Dès 19h30 dîner et entrée soirée dansante (22 €)
- Dès 22h entrée dansante (6 €)
Cocktail Saint-Patrick offert à tous !
Les réservations sont ouvertes.
Pour connaître le programme mensuel et réserver à l'accueil :
04.22.43.74.00
escalelouvois@igesa.fr

Corso Fleuri
Un véritable festival de fleurs !

Le dimanche 25 février, la ville de Bormes-les-Mimosas célèbre la 80ème édition de son Corso Fleuri.

Réputé pour être l'un des plus beaux corsos de la Côte d'Azur, le défilé 2018 devrait émerveiller les milliers de spectateurs présents. Dans le cadre unique et féerique du village médiéval, véritable carte postale, 16 chars, tous plus magnifiques les uns que les autres, prendront le départ. Un véritable festival de fleurs, de couleurs et de senteurs pour les petits comme pour les grands !

Pour se remémorer le succès de l'an passé, voici un petit retour en images... •

www.ville-bormes.fr

SAMEDI 24 FÉVRIER 2018

De 15H à 17H
Dans les rues du Village et sur la place GAMBETTA
• Déambulation musicale

Sur la place Gambetta
• Animation musicale par le groupe TUMBLIN'DICE «The Rolling Stones Tribute»
• Démonstration de danse par les associations Borméennes
• Une initiation à la Zumba vous sera proposée

Place de la Chapelle St François
• Exposition d'une moto grand prix du team Borméen «TECH3»
• «Michel» vous présentera sa collection de vélos solex de 1949 à 1971

De 18H à 20H
Spectacle d'humour
Gachu et Nervé
Leur spectacle hilarant est une série de sketches explosifs et interactifs.
Salle Ferrero à la Favière
ENTRÉE GRATUITE

DIMANCHE 25 FÉVRIER 2018

10H30
Messe chantée par la Chorale Brise Marine en l'**église Saint-Trophyme**

11H
Place de la Chapelle Saint François
• «Michel» vous présentera sa collection de vélos solex de 1949 à 1971
• Exposition et Défilé du club des « 4 chevaux en folie» sur le circuit du corso

A partir de 11H30
• Animations diverses dans les rues du village, de la place Gambetta et de la place St François

14H30
• **Départ des 16 chars fleuris pour le 80ème CORSO** accompagnés de groupes musicaux et d'associations borméennes
• Présence de Miss Bormes et de ses Dauphines

16H30
Bataille de Fleurs

18H
Remise des trophées dans la Salle des Fêtes.

INTERVENTION RAPIDE

ÉTUDE & DEVIS GRATUITS

AZUR TOITURE

Florent MIRALLES & Fils

FAITES VOS TRAVAUX SEREINS, NE PAYEZ QU'À LA FIN

HYDROFUGE DE FAÇADE - TRAITEMENT PRÉVENTIF ET CURATIF DE LA CHARPENTE
RÉFECTION ET RÉNOVATION DE TOITURE - PEINTURE ET RÉNOVATION DE FAÇADE
POSE DE GOUTIÈRES : PVC - ZINC & CUIVRE - MAÇONNERIE - ÉTANCHÉITÉ
ISOLATION - TRAITEMENT DES BOIS DE CHARPENTE - DÉCAPAGE ET TRAITEMENT DES TUILES

LA CRAU CHEMIN LONG - COGOLIN 19 RUE GAMBETTA

AZURTOITURE2604@GMAIL.COM

WWW.AZUR-TOITURE.FR

06 28 46 79 71